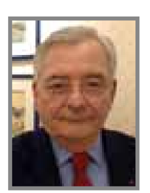


CCI HAUTE-MARNE

PAGE 8 **Rencontre**

CLAUDE BERNET
Chef d'orchestre du débat public du projet Cigéo



PAGES 9 **Le grand entretien**

JEAN-PAUL BAILLET
Le projet Cigéo représente tout le savoir-faire de l'Andra

N° 94 - 2e TRIMESTRE 2013 - 4 €

Haute-Marne

Challenges

LE TRIMESTRIEL DE L'ÉCONOMIE HAUT-MARNAISE EN ACTION

Dossier

CIGÉO : la CCI Haute-Marne proactive

Crédit photo : Bertrand TINOCO / Andra

PAGE 5

Entreprise en action :

MEA a le bon profil pour tirer son épingle du jeu

PAGE 14

Challenges plus

Haute-Marne : vendre le territoire pour capter des investisseurs



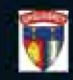
TOURISME

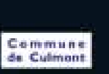
+ économique
+ pratique
+ rapide

Culmont-Chalindrey → le Sud

avec le TGV, pensez-y !

www.haute-marne.fr







Commune de Culmont





CHALLENGES HAUTE-MARNE
Revue trimestrielle de la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne
55, rue du Président Carnot
CS52012
52115 Saint-Dizier cedex
Tél. 03 25 07 32 00
Fax : 03 25 07 32 19
saint-dizier@haute-marne.cci.fr
www.haute-marne.cci.fr

Antenne de Chaumont
9, rue de la Maladière
52000 Chaumont
Tél. 03 25 07 32 00
Fax : 03 25 30 32 95
chaumont@haute-marne.cci.fr

Antenne de Langres
30, avenue Turenne
BP58 - 52205 Langres cedex
Tél. 03 25 84 30 50
Fax : 03 25 87 27 18
langres@haute-marne.cci.fr

Dépôt légal : mars 1990 - 190
ISSN : 1148-9634

Tirage : 6 200 exemplaires
Prix de vente au numéro : 4 €
Abonnement annuel : 15 €
challenges@haute-marne.cci.fr

Directeur de la publication :
Michel Auer

Directeur de la rédaction :
Jean-Bernard Hergott

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Les collaborateurs de la CCI 52
Philippe Schilde (Agence Info)

Journalistes :
Loïc Le Lagadec, Pascal Ambrosi, Philippe Schilde et Frédéric Marais (Agence Info)

Publicité :
Delphine Serrette

Dessin :
Jean Stierlé

Crédits photos :
Loïc Le Lagadec, Philippe Schilde, Frédéric Marais, CCI 52

Photocomposition :
Impression
Ippac & Imprimerie de Champagne
Langres

Routage
Ifrest, Chaumont



Edito

Vous avez certainement entendu parler du projet de centre de stockage de déchets radioactifs de Bure-Saudron, dénommé Cigéo, situé à cheval sur les départements de la Haute-Marne et de la Meuse. En prévision de celui-ci, l'Etat a initié un Schéma Interdépartemental de Développement des Territoires (SIDT) qui propose un ensemble de mesures dans un contexte où nos territoires souffrent d'une perte de population du fait d'activités économiques en déclin.

Un postulat de départ doit nous éclairer : Cigéo ne pourra se développer dans un territoire qui reste à long terme en difficulté. Un tel territoire ne saurait contribuer efficacement à sa réussite. Telle est la problématique qui s'ouvre à nous.

Or, il apparaît que le SIDT se limite à proposer une adaptation à l'accueil de Cigéo. Ainsi, et en l'état, le SIDT est très insuffisant et ne saurait requérir l'acceptation des Elus, des responsables et des populations de Meuse et de Haute-Marne.

Ce projet se doit d'avoir une toute autre ambition, s'appuyant sur une vision prospective de développement à long terme. Cigéo est un équipement prévu sur 100 ans. C'est donc bien à l'échelle de cet espace temps que doivent être vues et comprises les perspectives de développement, d'infrastructures et d'attractivité nécessaires de nos territoires.

D'autre part, nous savons tous que Cigéo relève d'un enjeu intéressant l'ensemble de la Communauté Nationale. Ainsi, nos territoires auront demain la charge de porter le problème du traitement des déchets nucléaires (HAVL - Haute Activité Vie Longue - notamment) de tous les français. ***La Communauté Nationale se doit donc de répondre au double défi auquel nos départements sont confrontés : la création de nouveaux emplois et le désenclavement et le développement de nos territoires.***

Pour répondre à ce double défi, le projet Cigéo à lui seul est insuffisant. L'Etat et les producteurs d'énergie et gestionnaires de déchets que sont l'Andra, Aréva, EDF et le CEA, doivent assurer l'implantation de nouvelles activités, qu'elles soient publics ou privées, rayonnant bien au-delà de nos frontières.

Ces créations d'activité et d'emplois nouveaux, de même que la réflexion sur les voies d'accès, qu'elles soient routières ou ferroviaires, devraient s'inscrire dans une logique d'aménagement général des territoires contribuant au désenclavement et au développement d'infrastructures qui auront demain un effet d'entrainement sur l'économie locale.

Je vous invite à vous plonger sans plus tarder dans la lecture de ce nouveau numéro de Challenges Haute-Marne, en espérant que le cahier central de 8 pages (au lieu de 4 habituellement) vous éclaire quant aux enjeux que représentent Cigéo pour notre territoire.

Michel AUER
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne

Sommaire

Carnet

Pierre DARTOUT

a été nommé, le 16 janvier, nouveau Préfet de la Marne et de Région Champagne-Ardenne. Originaire de Limoges, ancien élève de l'ENA, il a débuté sa carrière en tant qu'administrateur civil au ministère de l'Intérieur. Depuis 2007, il a occupé successivement les postes de Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et de délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Depuis 2010, il était Préfet du Val-de-Marne.

Christophe FISCHER



est le nouveau Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne depuis le 25 février. Il succède à Jean-Louis Courtoux. Agriculteur à Vouécourt depuis 1980, il exploite, au sein d'une SCEA, 200 ha sur lesquels il produit du blé, de l'orge et du colza. Il était, depuis 2011, Président de la FDSEA.

Nicolas FOURRIER



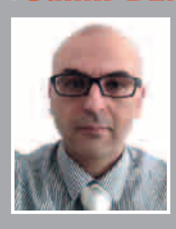
est le nouveau commissaire au redressement productif en Champagne-Ardenne. Il a travaillé au sein de différents services de l'Etat, dont ceux de la DRIRE. Juste avant sa nomination le 16 janvier 2013, il était au poste de chef du service d'appui au développement et aux mutations économiques de la DIRECCTE. Son rôle est de rechercher des solutions sur mesure pour maintenir des capacités à produire en France et de préserver et développer l'emploi associé.

Alain FONTANÉSI



a été élu Président du Conseil régional de l'Ordre des Experts comptables de Champagne en janvier 2013. Il est en charge de la formation initiale au sein du Conseil régional depuis 2008. Il succède à Joseph Sfeir qui occupait cette fonction depuis 2011.

Samir BENCHABANE



est le nouveau conseiller numérique régional de l'ENE. Il a pour mission d'inciter les PME et les TPE de Champagne-Ardenne, en collaboration avec les référents de chaque chambre locale, à utiliser les technologies numériques afin d'améliorer leur compétitivité. Ingénieur Maître en Informatique, il a derrière lui 12 années d'expérience dans le conseil et la gestion de projets de solutions (web, mobile, applicatif et infrastructure) auprès de grands comptes, d'éditeurs, de constructeurs et d'intégrateurs en systèmes d'information.

L'actu CCI

S'orienter sans stress... tel était le leitmotiv de la soirée !



700 entrées pour la 1ère Nuit de l'Orientation organisée par la CCI Haute-Marne le 18 janvier à Saint-Dizier : c'est ce que l'on appelle un succès ! Le but de cet événement était de faire se rencontrer des jeunes collégiens, lycéens, étudiants avec des salariés, chefs d'entreprises qui étaient là pour parler de leur métier.

Face à la diversité des métiers et à la multitude des formations proposées, le choix de l'orientation est difficile et souvent angoissant pour les jeunes et leurs familles.

Pour les jeunes, l'objectif de cette manifestation est de permettre de :

- s'engager dans des voies professionnelles présentant de réels débouchés,
- connaître davantage le contenu et les contraintes des métiers pour lesquels ils souhaitent se préparer,
- se projeter dans leur futur de façon positive.

Pour la CCI, la « Nuit de l'orientation » a pour objectif de favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise en :

- redonnant aux jeunes le goût des métiers et l'envie d'entreprendre,
- positionnant l'entreprise au centre du dispositif d'orientation,
- attirant des jeunes formés aux compétences de demain et vers des métiers en développement.

De nombreux métiers étaient représentés sur différents pôles : les métiers de la santé, du tertiaire, de l'industrie, du commerce et des services, de la défense et de la sécurité, du transport et du bâtiment.

Etaient également présents les stands de la Vie étudiante, avec la MGEL, le CIO, avec des conseillers d'orientation, l'Onisep, avec toutes les documentations universitaires pour les métiers.

La CCI avait, pour sa part, réservé un espace dédié à l'orientation en mettant à disposition du public plusieurs ordinateurs avec un accès libre à un logiciel d'orientation : « INFORIZON ».

La soirée s'est déroulée dans un cadre festif avec de la musique, des ballons, des sucettes… une ambiance décontractée, appréciée par le jeune public !

Retour sur cette soirée sur la page Facebook : http://www.facebook.com/LaNuitDeLorientationHauteMarne
Et sur www.haute-marne.cci.fr

Contact : Edwige Schmitt : 03 25 07 32 00
e.schmitt@haute-marne.cci.fr

Maîtriser sa communication sur le web : un atout pour son activité touristique

La 4ème édition du Salon « Voyage en multimédia », qui a eu lieu les 7 et 8 février à Saint-Raphaël, a largement rempli ses objectifs ! Organisé par l'Office de Tourisme de cette ville balnéaire, cet événement a permis de dynamiser cette ville pendant une période creuse, avec plus de 1000 personnes qui avaient fait le déplacement (hôteliers, restaurateurs, entreprises de loisirs, collectivités locales, organismes consulaires, offices de tourisme, ...). Il se positionne, après 3 ans d'existence, comme le salon incontournable dans le tourisme numérique.

Deux points importants sont ressortis des 30 conférences : les nouveaux canaux que représentent les tablettes et les Smartphones, qui nécessitent une adaptation des sites Internet, et la forte présence de Google, qui a démontré ses intentions dans le tourisme. Jean-Marc Tasseto, Directeur de Google France, a rappelé que l'idée phare qui a permis à Google d'atteindre une dimension particulière est





d'avoir remis le client au cœur de ses préoccupations. Ce discours donne la clé de la réussite dans le tourisme numérique : il faut intéresser les clients ! Si les nouveaux critères des moteurs de recherches se basent ainsi sur la popularité du contenu, il faut garder en tête que pour faire la promotion de son hôtel, ou de sa destination, il faut que son site plaise aux internautes, il faut avoir des choses à dire, faire « du buzz ». Google permettra bientôt à n'importe quelle photo (la plus populaire) de ressortir pour une recherche, et pour être sûr que ce ne sera pas la photo désavantageuse d'un client apprenti-photographe, il faudra s'être positionné comme expert de sa destination.

Contact : Adeline Lenoir : 03 25 84 30 53
a.lenoir@haute-marne.cci.fr



Agenda économique

L'ENE booste la compétitivité des entreprises !

L'ENE Champagne-Ardenne, organise des parcours sur le thème du e-commerce.

En Haute-Marne, le premier a eu lieu du 15 octobre 2012 au 21 janvier 2013, période durant laquelle étaient proposés 8 ateliers sur les questions de la promotion de son entreprise sur le net, le référencement naturel, les pistes d'amélioration de son site, la gestion de son animation, le web 2.0, les réseaux sociaux,… Au total, ce sont 70 participants, aux métiers très variés, qui ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Face au succès de ce premier parcours e-commerce, une nouvelle édition a été mise en place dans le département : celle-ci a débuté le 18 février et s'achèvera le 18 novembre. Ce nouveau parcours a été enrichi et se compose de 9 formations « théoriques », à raison d'une par mois, d'une durée d'une journée chacune, et de 7 ateliers pratiques, qui se déroulent sur une matinée. Tous ont lieu à Saint-Dizier, animés alternativement par les conseillers de l'ENE et des experts extérieurs.



Pour participer à ce parcours, il est indispensable d'être déjà présent sur le web et de posséder un ordinateur portable. Ce service est gratuit, mais il est nécessaire de s'inscrire au préalable, le nombre de place étant limité.

Contact : Angélique Schording : 06 07 38 42 08
a.schording@haute-marne.cci.fr

Inscription : Fabienne Bouresas : 03 25 84 30 50
f.bouresas@haute-marne.cci.fr

Ce même type de parcours e-commerce est également organisé par les CCI des Ardennes et de l'Aube.

La CCI Haute-Marne adhère à « l'association des CCI Achatville »

Achatville est le dispositif consulaire Internet référent pour le commerce de proximité au niveau national. Celui-ci s'adresse à tous les commerçants, artisans, prestataires de services et de tourisme soucieux d'être accompagnés dans le e-commerce, qu'ils soient débutants ou aguerris.

Développé par la CCI de Grenoble depuis 2000, Achatville est un outil pédagogique ayant vocation à être diffusé auprès de l'ensemble du réseau consulaire. Il repose sur une plateforme Internet qui permet à chaque Chambre de commerce et d'industrie de construire des outils de formation et d'accompagnement de ses TPE, tout en profitant de la mutualisation des expériences et des performances.

Jusque là porté par la CCI de Grenoble pour l'ensemble du réseau des CCI de France, ce dernier a décidé de faire porter le dispositif Achatville par l'association du même nom qu'il initie et administre.

Cette association a pour objet :

– de créer, d'organiser, de développer, de maintenir, de garantir et de gérer un dispositif de e-commerce par les CCI territoriales et les CCI régionales pour les commerçants, artisans et prestataires de service, leur permettant ainsi de promouvoir et de développer leur activité en intégrant les Technologies de l'Information et de la Communication.

– de fournir tous conseils et services relatifs et de mettre en œuvre toute action d'animation, d'information et de formation afin de promouvoir le commerce électronique auprès des CCI adhérentes. Leur expertise sur ce thème leur permettra ainsi d'accompagner leurs ressortissants, commerçants de proximité, dans l'appropriation de ces nouvelles technologies.

Contact : Nicolas Magnin : 06 77 85 13 43
n.magnin@haute-marne.cci.fr

Etude fret ferroviaire

L'étude conduite en Haute-Marne en juin 2012 sur le transport de marchandises (cf *Challenges Haute-Marne* n° 92) a été étendue à l'ensemble de la Champagne-Ardenne. L'enquête permet d'évaluer le fret pouvant faire l'objet d'un report modal de la route vers le fer, d'identifier la nature des marchandises, la fréquence et les quantités transportées ainsi que l'origine et la destination des flux. Après la Marne réalisée fin 2012, l'enquête s'est poursuivie dans l'Aube en février et se déroule actuellement dans les Ardennes jusqu'en ce début de mois d'avril. Ce département viendra clôturer la phase d'entretien avec les entreprises. Les résultats obtenus dans chaque département seront recoupés à l'échelle régionale de façon à dégager les axes ferroviaires présentant un potentiel de trafic supplémentaire à développer. Les entreprises ferroviaires seront alors sollicitées pour étudier des solutions de transport répondant aux besoins et aux attentes des entreprises champardennaises.

Contact : Frédérique Levrero : 06 77 85 13 44
f.levrero@haute-marne.cci.fr

CLUB LEAN AUBE/HAUTE-MARNE

La prochaine réunion du Club se tiendra le mardi 9 avril, dans les locaux de la société Allevard Rejna, à Fronville (52300) à partir de 9h. Le thème abordé sera « l'Implication du Middle Management dans une démarche d'amélioration continue. »
Contact : Jean-François Piard : 06 77 85 13 45
jf.piard@haute-marne.cci.fr

LES PERMANENCES SCANCUBE

Cet outil, acquis par la CCI Haute-Marne, permet de créer des photos d'excellente qualité, des animations interactives, des vidéos produits sur fond blanc... Idéal pour le e-commerce, catalogues, publicités, fiches produits… Venez tester cet appareil :

- A Chaumont, 9 rue de la Maladière, du 10 au 23 avril et du 17 mai au 5 juin.
Inscription obligatoire : Cécile Feneyrol : 03 25 30 32 99 – c.feneyrol@haute-marne.cci.fr
- A Saint-Dizier, 55 rue du Président Carnot, du 30 avril au 16 mai et du 6 juin 25 juin.
Inscription obligatoire : Marie-Rose Jaillant : 03 25 07 32 35 – mr.jaillant@haute-marne.cci.fr

LES ATELIERS « BONNES PRATIQUES » D'ACHATVILLE.COM

Réservés aux adhérents de la plateforme, les prochains rendez-vous sont fixés, de 10h à 12h, aux lundis :

- 22 avril, 6 mai et 24 juin, à Chaumont (9 rue de la Maladière).
- 27 mai et 17 juin, à Saint-Dizier (55 rue du Président Carnot).

Inscription : Fabienne Bouresas : 03 25 84 30 50
f.bouresas@haute-marne.cci.fr

FOIRES COMMERCIALES

La CCI Haute-Marne sera présente sur les foires commerciales de Saint-Dizier et de Chaumont qui auront respectivement lieu du mercredi 1er au dimanche 5 mai au Parc du Jard et du vendredi 17 au lundi 20 mai sur la zone de la Vendue.
Sur un stand commun avec l'UIMM, les savoir-faire industriels du département seront exposés dans des vitrines. Cette exposition sera complétée par la présence d'un écran tactile sur lequel seront diffusées des photos d'autres produits locaux.
Un deuxième écran tactile permettra aux visiteurs de participer à un jeu de l'oie sur la thématique de l'industrie.
Contact : Delphine Serrette : 03 25 07 32 12
d.serrette@haute-marne.cci.fr

OSEZ LA FRANCHISE EN HAUTE-MARNE !

La CCI Haute-Marne organise une journée d'information sur la Franchise le lundi 27 mai, à Saint-Dizier (Salle Louis Ortiz, 53 rue du Président Carnot). Au programme : des conférences, des rencontres avec des franchiseurs qui ont des projets sur le département, des témoignages de franchisés et des rendez-vous avec des conseillers en création d'entreprise.
Contact : Edwige Schmitt : 03 25 07 32 00
e.schmitt@haute-marne.cci.fr

FORMATION À L'INTERNATIONAL

La prochaine formation aura lieu dans les locaux de la CCI Haute-Marne à Saint-Dizier (55 rue du Président Carnot), le jeudi 30 mai, de 9h à 17h. Le thème traité sera : « Importer, les règles à respecter »
Contact : Romain Ménétrier : 03 25 30 08 10
r.menetrier@haute-marne.cci.fr

« 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »

Le prochain stage de formation au métier de chef d'entreprise se tiendra du lundi 17 au vendredi 21 juin, dans les locaux de la CCI Haute-Marne à Chaumont (9 rue de la Maladière).
Contact : Lydie Didon : 03 25 84 30 51
l.didon@haute-marne.cci.fr

Etude des attentes et des comportements d'achats des haut-marnais : synthèse des 1ers résultats



La Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne réalise de décembre 2012 à décembre 2013, plusieurs séries d'enquêtes afin d'identifier les comportements d'achats des consommateurs haut-marnais et leurs attentes vis-à-vis du commerce.

La synthèse des 1ers résultats donne les informations suivantes :

Achat en magasin ou hors magasin

Les achats restent traditionnellement réalisés en magasin, notamment pour l'alimentaire : 99 % des achats sont faits en magasins. C'est également le cas pour le bricolage, avec 97 % des achats.

Mais les ventes hors magasin occupent une place non négligeable pour certains produits. Il s'agit des achats de vêtements (15 % des achats sont faits hors magasin), de livres-jeux-jouets (23 %), de l'informatique (19 %), et de la TV-Hifi (11 %). Dans ces trois derniers cas, c'est Internet qui constitue la principale forme de vente hors magasin. En revanche, la vente par correspondance domine quand il s'agit d'achat de vêtements hors magasin.

Les motifs du choix du lieu d'achat

Globalement, la proximité et le choix sont les deux principaux motifs qui conduisent le consommateur haut-marnais à privilégier un lieu d'achat plutôt qu'un autre. Le prix n'arrive généralement qu'en troisième position. Toutefois l'ordre d'importance entre la proximité et le choix varie selon le type de produit acheté. Le choix est la première raison invoquée quand il s'agit d'achat de vêtements, de chaussures, d'équipement de sport, de mobilier et de décoration, et de livres-jeux-jouets. Tandis que la proximité prime quand il s'agit des courses de la semaine, et encore plus quand il s'agit des courses d'appoint, du bricolage, de la TV-Hifi et de l'informatique.

Les lieux d'achat (centre-ville, périphérie ou hors du département)

Les lieux d'achat cités sont avant tout un indicateur du niveau d'équipement commercial. Ainsi la place du centre-ville, par rapport à l'offre commerciale périphérique, n'est pas identique d'un produit à un autre. Que ce soit à Langres, Chaumont ou Saint-Dizier, la fréquentation du centre-ville reste de mise pour l'achat de vêtements mais pas pour les chaussures. Pour ce type d'achat, la fréquentation se porte davantage vers les zones périphériques de Saints-Geosmes, du Moulin Neuf et du Chêne Saint-Amand.

L'évasion commerciale n'est pas non plus uniforme sur le département. Logiquement, elle est plus marquée dans les bassins de vie limitrophes, proches des pôles commerciaux des départements voisins. Cependant, pour l'achat de vêtements et de mobilier, l'évasion commerciale ne se limite pas à certaines zones géographiques. Dans ces deux cas, plus d'un achat sur cinq est réalisé hors du département.

En complément de cette première enquête, une quinzaine de haut-marnais ont été invités à en dire plus sur leurs attentes et leurs perceptions du commerce haut-marnais lors de deux réunions de groupe qui ont eu lieu fin février.

Retrouvez toute l'enquête, ses objectifs et sa méthodologie sur www.haute-marne.cci.fr, rubrique « Enquête »

Contacts :

- **Frédérique Levrero : 03 25 30 32 97
06 77 85 13 44 – f.levrero@haute-marne.cci.fr**
- **Nicolas Magnin : 03 25 07 32 37
06 77 85 13 43 – n.magnin@haute-marne.cci.fr**

Le site Internet www.haute-marne-eco.fr est en ligne !

L'Observatoire Economique départemental a mis en place un nouvel outil pour rendre accessible les données et indicateurs économiques sur le département de la Haute-Marne. A destination du grand public et des Collectivités Locales, ce site Internet propose une interface dynamique et des mises à jour régulières.

Portail d'informations économiques sur le département, www.haute-marne-eco.fr réunit des informations retraitées issues de plusieurs sources, permettant d'accéder à des données économiques à travers une gamme de produits variés. Le site se compose de 6 menus principaux : observatoire socio-éco, observatoire du commerce, conjoncture, territoire, parc d'activités et publications et études.

On peut également consulter des tableaux de bord à différentes échelles géographiques, sur 433 communes, 33 cantons, 20 communautés de communes, 3 pays, 3 zones d'emploi ou à l'échelle globale du département. www.haute-marne-eco.fr met à disposition une base documentaire dédiée aux productions, publications et études, ainsi qu'aux projets d'aménagement et de développement…

Pour tout savoir sur l'économie haut-marnaise, connectez-vous sur www.haute-marne-eco.fr

Contacts :
Olivia Lourdas : 03 25 30 08 12
o.lourdas@haute-marne.cci.fr

Johann Böckle : 03 25 30 08 13
j.bockle@haute-marne.cci.fr

Industrie du médical : la Haute-Marne à la recherche de nouvelles opportunités



Les industries haut-marnaises ne cessent de se renouveler et d'innover dans le secteur du médical. Depuis la reconversion du bassin nogentais de la cisellerie à la coutellerie vers la fabrication d'implants, d'instruments chirurgicaux et autres équipements, nos entreprises restent à la pointe de la technologie sur ce marché.

Afin de conserver ce dynamisme, Haute-Marne Expansion, en partenariat avec CCI International Champagne-Ardenne, a accompagné douze industriels, les 26 et 27 février dernier sur le salon MEDTEC/SUDTEC à Stuttgart. Avec plus de 1 400 exposants et la présence internationale de 32 pays, ce salon reste un des événements majeurs du secteur en Europe. Au travers de 10 thématiques, les entreprises du territoire ont pu détecter les opportunités de marché en adéquation avec leur savoir-faire.

La Haute-Marne se doit de conserver sa compétitivité industrielle sur le plan international, c'est pourquoi n'hésitez pas à contacter votre CCI dans le cadre de votre développement.

**Contact : Romain Ménétrier
Tél. : 03 25 30 08 10
r.menetrier@haute-marne.cci.fr**

"Très attachée à la maison et souhaitant respecter ses dernières volontés, la CCI Haute-Marne vous informe du décès survenu le 12 mars 2013, de Marie-Madeleine Jubert, épouse de Bernard Jubert, Directeur Général de la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne de 1977 à 1985. A sa famille et à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances."

MEA A LE BON PROFIL
pour tirer son épingle du jeu

Furcy Langlois tient les commandes de la Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages (MEA). Ce chef d'entreprise de Doulaincourt a lancé l'an dernier un programme d'investissements afin d'accroître la compétitivité de sa société.

Crédit photo LLL

Furcy Langlois : « MEA travaille avec 150 clients par an mais l'entreprise peut compter sur un potentiel de 400 clients. »

« MEA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de profilés, des plus simples aux plus sophistiqués, en laiton, cuivre et alliages complexes », déclare Furcy Langlois. Le chef d'entreprise poursuit : « Ces profilés trouvent leur application dans des domaines aussi divers que variés, tels que le bâtiment, la serrurerie, la robinetterie, l'ameublement, l'électricité, l'aéronautique et l'industrie du luxe. Mais aussi dans des domaines moins conventionnels comme la lunetterie, par exemple. »

Furcy Langlois a repris MEA voici huit ans. A l'époque, sa société faisait partie d'un groupe opérant dans le secteur des métaux non-ferreux et spécialisé notamment dans le négoce. Furcy Langlois était alors directeur technique de la maison-mère.
La Manufacture pour l'extrusion d'alliages compte une vingtaine d'années d'existence. A l'origine, elle se trouvait en région parisienne. Mais cette localisation avait fini par bloquer son développement et il fut décidé de la transférer en province. Le choix de la direction du groupe se porta sur la Haute-Marne.

Une politique de développement

MEA a deux concurrents : une entreprise de la région parisienne (250 salariés) et un groupe international (2 000 personnes). Avec sa dizaine d'employés, MEA fait figure de Petit Poucet du trio. Mais qu'on ne s'y trompe pas, à Doulaincourt, on ne fait pas de complexe d'infériorité. Car la société de Furcy Langlois s'est forgée une solide réputation en produisant ce que les autres ne savent ou ne veulent pas faire, les fameux "moutons à cinq pattes". Sa flexibilité, sa rapidité d'exécution font merveille. MEA compte parmi ces sociétés qui, dans notre département, constituent la trame de base de l'économie locale. Bénéficiant d'un savoir-faire à nul autre pareil, cette entreprise (CA : 3 millions d'euros en 2012, + 10 % par rapport à 2011), comme tant d'autres, rayonne largement au-delà des frontières haut-marnaises. La PME doulaincourtoise continue de faire la course en tête, malgré les aléas de la conjoncture, grâce en particulier à une politique d'investissements continue.

« Nous avons dépensé 180 000 € en 2012, notamment pour moderniser notre parc machines et surtout créer un laboratoire de contrôle équipé d'un microscope électronique », déclare Furcy Langlois, directeur général de MEA. Et ce n'est pas fini puisque le chef d'entreprise a prévu d'investir 450 000 € pour la période 2013-2015. Il veut acheter une machine coupe très automatisée et à haute cadence, améliorer la GPAO (Gestion de la Production Assistée par Ordinateur). Mais aussi rendre les locaux plus accueillants pour la clientèle. Car MEA travaille chaque année avec 150 clients différents (400 clients potentiels), parmi lesquels on recense quelques grands noms de l'industrie du luxe.

Tout ce qui brille n'est pas or, Furcy Langlois en sait quelque chose, lui qui travaille le cuivre ou le laiton. Mais c'est bien parce qu'il en est conscient que ce chef d'entreprise continue d'aller toujours de l'avant en compagnie de ses salariés.

Loïc Le Lagadec



MEA se concentre sur la réalisation de produits de forme, autrement dit géométriquement compliqués. « Il faut être sur des produits à très forte valeur ajoutée », explique Furcy Langlois.



Crédit photo LLL

Etablissements Defranoux : plus d'un siècle d'existence

En 1890, Nicolas Defranoux ouvre un commerce d'huiles et de graisses pour les professionnels (industriels, agriculteurs, entreprises de BTP et forestiers) à Chaumont. En 1990, un 2ème établissement est ouvert à Saint-Dizier, dans un local de 300 m². C'est Eric Bégel qui est choisi pour le diriger, encadrant à cette époque 2 employés. Le magasin bragard, commercialisant au départ uniquement des produits issus de la famille du transport des fluides (hydraulique et pneumatique) va, dans la décennie qui va suivre son ouverture, développer la vente d'autres produits comme la transmission de puissances et le soudage. En 2000, l'entreprise est reprise par trois de ses salariés, dont Eric Bégel qui prendra la direction générale de Defranoux en 2002. Cette même année, l'agence de Saint-Dizier s'agrandit et est transférée dans de nouveaux locaux sur la zone du Pré-Moinot.

Aujourd'hui, les Etablissements Defranoux emploient au total 25 salariés et réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 5 M€, 1,7 M€ généré par Chaumont, qui abrite notamment les services administratifs, et 3,3 M€ par Saint-Dizier. Pendant longtemps, les 2 établissements bénéficiaient d'une image très différente : même si Chaumont réalisait une partie importante de son chiffre d'affaires en vente d'abrasifs, le site possédait néanmoins une image de généraliste de la fourniture industrielle. Quant à Saint-Dizier, c'est plutôt pour son négoce technique spécialisé que l'agence était connue. Eric Bégel a voulu, durant ces 10 dernières années, harmoniser l'offre et l'image de ces deux entités, notamment en développant les gammes techniques pour la 1ère et en renforçant l'offre en fournitures industrielles généralistes pour la 2ème. En 2008, l'agence de Chaumont a quitté son implantation historique pour investir des locaux mieux adaptés à son activité dans une zone commerciale, et celle de Saint-Dizier a également récemment bénéficié d'un agrandissement significatif de son site.



Afin de fidéliser sa clientèle et de se démarquer de ses concurrents l'entreprise accorde beaucoup d'attention à son offre de services. Ainsi, afin de pouvoir dépanner les professionnels, l'agence Defranoux de Saint-Dizier est ouverte le samedi matin. Elle propose également deux services d'assistance 24h/24, 7j/7 : le 1er donne la possibilité aux clients, via un simple appel téléphonique, de venir chercher une pièce au magasin. Le 2ème est un véhicule équipé qui permet de faire des réparations sur site de flexibles hydrauliques. Depuis 4 ans, il est possible de louer des postes à souder et de découpage plasma. Les retombées de ces services sont telles que M. Bégel envisage d'étendre prochainement la location à d'autres équipements.

Et encore d'autres projets, comme la mise en ligne d'un site internet, le renforcement de certaines familles de produits, l'acquisition d'une camionnette pour Chaumont pour le dépannage sur site de flexible, l'ouverture d'un 3ème établissement… sont en cours.

L'entreprise a encore de belles années devant elle !

Allevard Rejna Autosupensions Fronville : au plus près de la demande des constructeurs

Equipementier de rang 1 pour l'industrie automobile, le groupe Allevard Rejna Autosuspensions est un des leaders européens des systèmes de suspension, expert dans le domaine des ressorts hélicoïdaux, des barres stabilisatrices et barres de torsion.

Ce groupe, fort de dix sites de production en Europe, dont un en Haute-Marne sur la commune de Fronville, emploie plus de 140 collaborateurs.

Soucieux de répondre à la demande fonctionnelle des constructeurs, le site de Fronville a bénéficié d'investissements productifs importants au cours des cinq dernières années. Le dernier en date permet d'alléger les produits sans changer les caractéristiques techniques. En effet, une nouvelle ligne de fabrication de barres stabilisatrices tubulaires y a été installée. Conscient de l'importance stratégique pour le site d'intégrer de nouvelles technologies de production, le GIP Haute-Marne est un partenaire de longue date de l'entreprise, accompagnant les différents développements du site de Fronville.

Ouverture d'une Pataterie à Saint-Dizier

Depuis le 26 mars 2013, la zone commerciale du Val d'Ornel dispose d'un restaurant de plus. Située juste à coté de la future salle de spectacle Les Fuseaux, La Pataterie, comme son nom l'indique, propose une cuisine à base de pommes de terre sous différentes formes, pommes au four, fondues, tartiflettes, gratins, salades,… dans un décor chaleureux et une ambiance champêtre !

Cette franchise existe depuis 1996 et compte aujourd'hui 160 restaurants en France.

C'est Elisabeth et Olivier Lépicier qui ont ouvert ce restaurant. Ils en possèdent déjà 2, une qu'ils ont ouvert à Lunéville en novembre 2011 et une autre à Saint-Dié-des-Vosges, qu'ils ont racheté au début de l'année 2013.

Mme Lépicier est titulaire d'un brevet de maîtrise en coiffure. Elle a tenu deux salons à Saint-Dizier, tout en étant formatrice en section coiffure. Puis, elle a revendu ces deux salons pour se consacrer entièrement à la formation.



Toujours intéressée par le commerce, elle et son mari ont finalement décidé de se lancer de nouveau dans l'aventure de la gestion d'entreprise via des enseignes franchisées. Leur choix s'est arrêté sur La Pataterie.

Le restaurant de Saint-Dizier est ouvert 7j/7 et peut accueillir jusqu'à 151 couverts à l'intérieur et 80 en terrasse.

Amateurs de pommes de terre, vous savez ce qu'il vous reste à faire !

Bilan 2012 : le GIP Haute-Marne plus que jamais auprès des entreprises haut-marnaises !

Si l'année 2012 a été marquée par un fort ralentissement de l'activité, les entreprises haut-marnaises ne se sont pas laissées entraîner par le pessimisme ambiant et ont continué de préparer l'avenir en investissant massivement.

A une période où les crédits sont difficiles à obtenir, les aides publiques se raréfient et les délais d'obtention se rallongent, il est évident que le programme d'intervention du GIP 52 apporte un véritable soutien au développement économique de notre territoire.

Pour mémoire, nous rappellerons que le GIP peut intervenir :

- dans le soutien des projets immobiliers à vocation industrielle,
- dans les investissements productifs qui visent à renforcer la compétitivité de nos entreprises en les dotant de machines innovantes,
- en accompagnant la recherche et développement,
- en favorisant les investissements protégeant l'environnement.

Ce sont 117 dossiers industriels qui ont été validés par le comité du GIP et près de 10 000 000 € accordés aux entreprises haut-marnaises en 2012. Le montant des investissements correspondant s'élève à près de 50 000 000 €.

Contact : Jean-Michel D'Hondt : 06 81 06 73 26
jm.dhondt@haute-marne.cci.fr

Une nouvelle société pour les labellisations aux normes ISO

C'est en fin d'année 2012 qu'Alain Milli a lancé sa société d'accompagnement des entreprises aux normes de qualité ISO, « Quali-Activ ».

Spécialisé en TPE/PME, M. Milli peut cependant élargir son champ d'activité à tous types d'entreprises, de l'officine de pharmacie à l'industrie. Basé à Saint-Dizier, ses secteurs géographiques d'activité se situent principalement en Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne mais il peut intervenir également sur toutes les régions de France. Son activité consiste à mettre en place une labellisation qualité ISO sur les normes suivantes : ISO 9001 v2008 (système de management de la qualité), ISO 14001 (spécifique à l'environnement), OHSAS 18001, MASE (santé, sécurité au travail).



Pour les entreprises déjà certifiées, M. Milli propose un package de services (audits internes, mise à jour documentaire, revue de direction...).

Fort d'une expérience de plus de 10 ans dans les normes ISO. M. Milli a suivi la formation « Auditeur Qualité ICA » lui permettant de devenir inspecteur certifieur pour le compte d'organismes évaluateur délivrant ce label ISO 9001.

Un autre domaine d'activité que propose la société Quali-Activ est celui de l'externalisation en entreprise : elle peut palier à un besoin conjoncturel ou structurel de cadre au sein de sociétés (Directeur, DRH...).

Ayant occupé des postes de direction dans divers établissements et groupes depuis 1985, c'est par choix personnel que M. Milli a souhaité poursuivre sa carrière dans l'organisation des entreprises par la qualité en créant sa propre société.

L'entreprise Quali-Activ est membre fondateur du réseau national d'experts qualités indépendants labellisés Qualinove.

Camille Mugnier tisse un lien entre la Haute-Marne et le Pérou



Crédit photo : P. Schild - Agence info

Une jeune haut-marnaise de 27 ans s'est fait remarquer – en bien ! – lors de la cérémonie de remise des prix du Concours « J'ai une idée ! » (Génération Entreprendre), en fin d'année 2012 à Châlons-en-Champagne. Elle s'appelle Camille Mugnier et elle est designer textile. En présence de ses homologues des CCI de Champagne-Ardenne, le Président Michal Auer s'est fait une joie de lui remettre le 2e Prix dans la catégorie « Envie d'entreprendre », soit une somme de 1 000 €. Cela va l'aider à faire avancer un projet pour le moins original puisqu'elle crée et développe une marque textile autour du commerce équitable en tissant un lien entre la Haute-Marne (depuis Esnoms-au-Val) et le Pérou. « J'ai eu l'occasion d'effectuer un stage de fin d'études de trois mois dans ce pays et de découvrir le coton Pima, sorte de « soie » d'Amérique du Sud. C'est une matière douce, élégante, avec un beau tombé. Cela m'a donné l'idée de concevoir des vêtements féminins et masculins mêlant le savoir-faire ancestral péruvien et la modernité du design européen », explique cette jeune diplômée (BTS design textile et licence chef de produit) qui a travaillé un temps comme assistante costumière pour le théâtre, avant de décider de voler de ses propres ailes.

« A Lima, j'ai trouvé à la fois l'atelier de tricot de ce coton, considéré comme le plus beau du monde, et l'atelier de confection où les produits que je dessine seront fabriqués, à commencer par des prototypes. Je fais également venir des broderies et sérigraphies de Cusco, ville de la Cordillère des Andes qui fut naguère la capitale des Incas. Avec mes partenaires, nous visons le label GOTS, qui garantit un coton sans engrais et sans pesticides. Un produit bio, donc », assure la jeune femme, qui affirme avoir trouvé auprès de la CCI Haute-Marne, à Langres, l'écoute et l'aide nécessaires pour se lancer dans ce projet sans frontière…

Ouverture de l'« Espace créateurs d'entreprises » à Saint-Dizier

Le 15 février, la Communauté de communes Saint-Dizier, Der & Blaise a inauguré l'Espace créateurs d'entreprises, dans l'ancienne école Jean Moulin, à Saint-Dizier. Ce lieu permet aux créateurs d'entreprises d'être hébergés dans des conditions optimales pour pérenniser leur projet professionnel. L'espace, composé de 9 bureaux, 4 ateliers et de 2 salles de réunions, propose de nombreux services. Les porteurs de projets bénéficient de l'étroite collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat qui facilitent l'accompagnement par des professionnels de la création d'entreprises.

Pour intégrer l'Espace créateurs d'entreprises, les candidats doivent déposer un dossier et être auditionnés par une instance composée d'élus, de techniciens, d'experts comptables et bancaires et des chambres consulaires.

Contact : Communauté de communes Saint-Dizier, Der & Blaise
Sophie Henriot, chargée du développement économique : 03 25 07 59 16
shenriot@mairie-saintdizier.fr

Erratum *Challenges Haute-Marne* N° 93

■ La société Le Chameau réagit

En réaction à l'article paru dans la revue *Challenges Haute-Marne* du mois de Janvier intitulé « Orthoboots : quand maîtres bottiers et podo-orthésistes se rencontrent… », la société Le Chameau a souhaité apporter des éléments de réponse aux informations publiées.

« Tout d'abord, nous tenions à préciser que la fermeture du site de Châteauvillain a été effectuée dans un respect total du cadre légal. En effet, cette fermeture s'est appuyée sur une stratégie pertinente de réorganisation de la marque Le Chameau, impliquant une légitimité du choix de fermeture du site, une proposition de revitalisation de celui-ci en collaboration avec la mairie, ainsi qu'une vraie volonté d'accompagnement social responsable.

Le Chameau se réjouit du projet d'Orthoboots permettant d'offrir un emploi à certains de nos anciens salariés. En revanche il n'y a aucun lien à établir entre les deux sociétés.

D'une part, nous n'offrons pas le même type de produits et ne visons pas la même clientèle, et d'autre part, nous n'avons pas de lien historique. De ce fait, nous n'acceptons pas que la marque Le Chameau soit utilisée afin de la discréditer pour promouvoir un tiers.

Pour rappel, depuis plus de 85 ans, la botte Le Chameau, faite à la main et dans le respect des traditions et l'amour du travail bien fait, témoigne d'une exigence et d'un savoir-faire qui font référence parmi les connaisseurs. Expression d'un vrai art de vivre, la Maison Le Chameau s'appuie sur un savoir-faire 100 % Français. »

■ Rectification concernant l'Auto-Ecole Stéval

Une erreur de formulation a pu prêter à confusion concernant l'article sur l'auto-école Stéval. Cette auto-école de Bourbonne-les-Bains prépare bien au Permis A, mais en revanche, l'examen qui permet de l'obtenir se passe toujours à Chaumont.

CLAUDE BERNET, *chef d'orchestre du débat public*

Claude Bernet est le président de la commission particulière du débat public. Cette instance va tout mettre en œuvre pour permettre à l'ensemble des citoyens de participer à la discussion sur le projet Cigéo. Il s'en explique.

Qu'est-ce que le débat public ?

C'est la loi Barnier du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement qui pose le principe de la participation du public en amont des prises de décision relatives aux grandes opérations d'aménagement d'intérêt national […] présentant un fort enjeu socio-économique ou ayant un impact significatif sur l'environnement. Elle créé la commission nationale du débat public (CNDP). Pour chaque projet nécessitant un débat, la CNDP, autorité administrative indépendante, peut, soit déléguer au maître d'ouvrage l'organisation du débat, soit l'organiser elle-même. Dans ce cas, elle forme une commission particulière du débat public (CPDP) dont elle désigne le président et les membres.

Un autre texte fondateur du débat public est la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Le débat public sur Cigéo courra sur une période de quatre mois, du 15 mai au 15 octobre, avec un mois de pause en août, pendant laquelle le public, dans toute sa diversité, a l'opportunité de s'informer sur le projet, de poser des questions au maître d'ouvrage, en l'occurrence l'Andra, de se faire son opinion et de l'exprimer.

Le débat public, au sens de la loi de 2002, est d'abord une information approfondie. Les citoyens trouveront sur le site Internet dédié www.debatpublic-cigeo.org, le dossier de base et de nombreux documents complémentaires (schéma interdépartemental d'insertion sur le territoire, avis de l'autorité de sûreté nucléaire, de la commission nationale d'évaluation des recherches, de la cour des comptes, etc.), puis très vite, dès qu'elles les auront déposées, les contributions des associations et des ONG, des partenaires sociaux, des organismes consulaires. Chacun pourra déposer son avis sur ce site.

Toutes les questions peuvent et doivent être posées, à l'initiative du public, et il doit y être répondu clairement et rapidement.

Il faut bien faire la différence avec l'enquête d'utilité publique, menée par un commissaire enquêteur, souligne Claude Bernet : « L'enquête publique intervient beaucoup plus tard, quand on dispose de toutes les précisions sur le projet, juste avant de le signer. Au contraire, le débat public est situé plus en amont ; les deux sont complémentaires. »

La commission particulière du débat public (CPDP), forte de six membres, choisis pour leur neutralité et leur indépendance, organise le débat public. Quinze réunions publiques sont prévues, dont neuf en Haute-Marne, dans la Meuse et à Nancy. Les autres se dérouleront dans d'autres régions, près de grandes installations nucléaires (La Hague, Marcoule, Gravelines, etc.).

La commission installée à Bar-le-Duc

La CPDP consulte beaucoup, en rencontrant les élus, les syndicalistes et les responsables socioprofessionnels, les entreprises, les associations, pour mesurer les attentes sur le débat. Elle doit être sur le terrain, pour comprendre les enjeux. La CPDP a installé ses bureaux à Bar-le-Duc afin d'être à proximité du préfet coordonnateur du schéma interdépartemental de développement du territoire.

A ce stade, la commission veille à la préparation, par l'Andra, du dossier qui sera publié et servira de base technique au débat. Ce dossier a été validé par la commission nationale du débat public le 6 février.

La CPDP prépare aussi ses propres documents de communication, qui permettent d'avertir et de mobiliser les participants au débat ("mode d'emploi" du débat qui sera diffusé dans toutes les boîtes aux lettres, affiches, bandeaux sur Internet…)

« A l'issue du débat, la commission a deux mois, c'est-à-dire ici jusqu'au 15 décembre, pour rédiger et publier un compte-rendu du débat, document de 80 pages environ qui doit rendre compte de tout ce qui a été dit en 50 heures de réunions publiques, en quelques centaines de questions et réponses, et dans plusieurs dizaines de cahiers d'acteurs. »

La synthèse est immédiatement publiée et adressée à l'Andra, qui dispose de trois mois pour publier sa réponse. Ce document, avec le bilan établi par le président de la commission nationale du débat public, est un témoignage officiel et détaillé de la participation du public à l'élaboration du projet. C'est principalement au décideur final, le gouvernement et le Parlement, qu'elle sera utile.

Loïc Le Lagadec


Crédit photo LLL

—CLAUDE BERNET, UN GRAND SERVITEUR DE L'ETAT

Claude Bernet, 66 ans, est un ancien élève de l'ENA (promotion Robespierre 1968-1970). Il a commencé sa carrière au ministère de l'Intérieur, occupant de nombreuses fonctions dans l'administration préfectorale. Il a également travaillé à la Datar et aux côtés de plusieurs ministres dont celui de l'Agriculture. Claude Bernet a d'ailleurs dirigé plusieurs services de l'administration centrale de ce ministère. A partir de 2007, il a présidé plusieurs commissions de débat public sur plusieurs sujets : TGV Montpellier-Perpignan, TGV Roissy-Picardie, contournement autoroutier de Toulouse, stockage souterrain de gaz naturel dans les Landes. Il préside aujourd'hui la commission particulière sur le débat public relative au projet Cigéo, créée le 7 novembre 2012.

JEAN-PAUL BAILLET

le projet Cigéo représente tout le savoir-faire de l'Andra


Crédit photo LLL

Jean-Paul Baillet, directeur général adjoint de l'Agence nationale.

Jean-Paul Baillet, directeur général adjoint de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), est à la tête du laboratoire de recherche souterrain Meuse/Haute-Marne. Il fait le point sur le projet Cigéo (centre industriel de stockage géologique).



Existe-t-il des sites de stockage souterrain de déchets nucléaires dans le monde ?

Il en existe un seul, dans le désert du Nouveau-Mexique, aux Etats-Unis. Le WIPP contient des déchets issus de la fabrication d'armes atomiques, entreposés à 700 m de profondeur, dans des couches de sel. Il est exploité depuis 1999. Les Américains avaient l'intention d'en créer un autre dans le Nevada, près de Las Vegas, mais ils ont arrêté le projet. D'une façon générale, le stockage profond fait aujourd'hui l'objet d'un consensus international. Les études portent sur le stockage dans des couches de sel, dans le granit ou dans l'argile comme ici à Bure.

Y a-t-il d'autres projets visant à créer une installation similaire à Cigéo ?

On ne recense nulle part ailleurs de projet similaire à celui que l'Andra pourrait réaliser ici, à Bure-Saudron, si l'agence en a l'autorisation. Cependant, il existe deux autres projets qui sont bien avancés, l'un en Suède et l'autre en Finlande. Dans ce pays, c'est le laboratoire de stockage lui-même qui pourrait devenir centre de stockage souterrain pour les déchets radioactifs. D'autres nations travaillent également sur la question : la Belgique, la Suisse, la Grande-Bretagne. On peut dire que l'Andra possède une longueur d'avance sur ses homologues étrangers car ici, à Bure, les équipes, non seulement font de la recherche pure, mais travaillent aussi sur une phase de pré-industrialisation.

En quoi Cigéo se distingue-t-il de ces autres réalisations ou projets ? Peut-on parler d'exemplarité du projet Cigéo ?

Il faut d'abord rappeler que la France retraite le combustible nucléaire usé, à la différence des autres pays. Ce sont les déchets obtenus après retraitement qu'il faut stocker. Les autres pays doivent entreposer du combustible. Autre point à souligner, l'Andra est un opérateur de l'Etat complètement indépendant des producteurs de déchets. Mais pour en revenir à Cigéo, sa particularité majeure est la réversibilité : on stocke les déchets en profondeur, on doit pouvoir les récupérer un jour. Bien entendu, la réversibilité a un coût financier, d'où l'intérêt de faire les choses progressivement.

En France, le laboratoire et le projet font l'objet d'un accompagnement économique pour les territoires concernés. Est-ce la règle ailleurs ?

Un rappel, tout d'abord : l'Andra n'achète pas les consciences, elle fait ce qu'on lui dit de faire. L'accompagnement économique est une contrepartie financière pour les territoires qui acceptent de recevoir des déchets nucléaires, nécessitant, de ce fait, des infrastructures renforcées. Ces territoires doivent aussi être en mesure d'accueillir des gens. Ailleurs, dans d'autres pays, les choses se passent de la même façon.

Il y a également l'instauration d'un débat public. Est-ce la règle ailleurs ?

Le débat public est plutôt une formulation française mais il existe ailleurs. Des débats sont annoncés cette année en Russie et en Corée du Sud. L'information des populations a été l'un des thèmes débats de la conférence internationale de Toronto sur le stockage géologique, en octobre dernier.

Comment est perçu le projet Cigéo à l'étranger ?

L'Andra a plutôt bonne réputation sur le plan international et Cigéo est considéré comme un projet de pointe. Les recherches et les travaux que nous réalisons ici sont très suivis par nos homologues étrangers. L'argile est un milieu particulier que tout le monde nous envie. Ainsi, les Suédois et les Finlandais prévoient de placer leurs déchets radioactifs dans un milieu granitique mais ils veulent parfaire le confinement en réalisant en plus une enceinte faite d'argile.

L'Andra possède-t-elle une longueur d'avance sur des agences d'autres pays qui travaillent sur un projet du même ordre ?

Pas moins de 37 pays dans le monde s'intéressent à la gestion des déchets radioactifs. Et la France fait partie du trio de tête qui travaille sur la question avec la Suède et la Finlande. « Vous êtes bien avancés dans les études sur le stockage en profondeur », nous dit-on. Nous serons les premiers à déposer notre demande d'autorisation de Cigéo, en 2015.

L'Andra pourrait-elle vendre son savoir-faire en la matière si d'autres pays voulaient avoir leur propre Cigéo ? A-t-elle déjà été approchée dans ce sens ?

L'agence travaille depuis longtemps à l'international. Notre expérience, notre savoir-faire, nous les monnayons via des accords de partenariats commerciaux.

Propos recueillis par Loïc Le Lagadec



SUPPLÉMENT À CHALLENGES HAUTE-MARNE N°94 - 2e TRIMESTRE 2013

Haute-Marne Challenges

LE TRIMESTRIEL DE L'ÉCONOMIE HAUT-MARNAISE EN ACTION

Crédit photo : Bertrand TINOCO / Andra

Dossier

Cigéo : la CCI Haute-Marne proactive

“Cigéo : la CCI Haute-Marne proactive
par Agence Info, Philippe Schild et Fréderic Marais”

Cigéo

Cet acronyme va commencer à devenir familier aux yeux et aux oreilles des populations meusiennes et haut-marnaises. Il désigne le futur centre de stockage de déchets radioactifs qui sera construit à l'intérieur de la zone interdépartementale de Bure-Saudron. Les enjeux sont colossaux, qu'ils soient d'ordre technologique, économique ou environnemental. Ce projet, d'intérêt national mais de dimension mondiale, ne laisse bien sûr pas indifférentes les entreprises locales et les instances chargées de les représenter. Au premier rang desquelles figure la CCI Haute-Marne.

Associée à la réflexion sur l'impact et les retombées attendues et espérées de Cigéo sur son territoire, avec les promesses de développement dont il est porteur, la compagnie consulaire entend jouer pleinement son rôle d'aiguillon auprès des décideurs lorsqu'il y a lieu d'obtenir plus et mieux pour ses ressortissants. A la veille de l'ouverture du grand débat public qui donnera l'occasion à chacun de formuler son point de vue, la CCI Haute-Marne tient à exprimer à la fois ses attentes et ses interrogations face à un projet de développement de son territoire qui ne lui donne pas entière satisfaction à ce stade. En effet, l'Etat, au travers d'un comité de Haut Niveau présidé par les Ministres successifs en charge de ce dossier, a confié au Préfet de la Meuse l'élaboration coordonnée et concertée d'un schéma dit Schéma Interdépartemental de Développement des Territoires (SIDT) portant sur les départements de Meuse et de Haute-Marne pour intégrer le projet CIGEO dans le contexte du développement de ces deux territoires. La CCI Haute-Marne réclame davantage d'ambition, davantage de vision et davantage d'implication, notamment de la part de l'Etat, en faveur du territoire et des entreprises qu'elle défend.
Mais loin de se contenter de porter un regard critique sur l'accompagnement du projet tel qu'il se dessine, la Chambre de commerce et d'industrie se veut aussi et surtout force de proposition. Elle trace ici quelques pistes de réflexion, en particulier dans les domaines de la formation et des infrastructures de transport. Elle demande aussi aux grands donneurs d'ordres – Andra, Areva, CEA et EDF – de s'investir encore un peu plus dans ce dossier, relayant ainsi les inquiétudes de l'association Energic ST 52-55.

Cigéo pour les nuls

Tout le monde en parle, sans toujours bien savoir de quoi l'on parle, tant le sujet est complexe. Pour tenter d'y voir un peu plus clair, rappel de quelques notions de base sur le futur centre de stockage.

Cigéo :

Ce nom est apparu en 2011. Il signifie : Centre industriel de stockage géologique. Le site sera exploité par l'Andra, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

De quoi s'agit-il ?

De stocker dans une couche d'argile, à 500 mètres de profondeur, des colis de déchets radioactifs.

Où ?

Dans la zone de Bure-Saudron, à cheval sur la Meuse et la Haute-Marne. Dans les faits, les installations souterraines seront en totalité en Meuse et les installations en surface se partageront entre la Meuse (installations de la zone puits) et la Haute-Marne (installations de la zone descenderie). Les installations s'étendront sur 350 ha, à quelques km du laboratoire souterrain qui sert à étudier le projet. Une « zone interdépartementale » a été créée à cet effet. Les retombées fiscales du centre seront réparties entre la Meuse (60 %) et la Haute-Marne (40 %).

Pourquoi Bure-Saudron ?

Parce que le site présente les caractéristiques géologiques requises pour le confinement de la radioactivité et que les départements étaient demandeurs.

Quels types de déchets ?

Des déchets de haute activité (HA) ou de moyenne activité à vie longue (MA-VL) issus du retraitement des combustibles nucléaires français usés provenant des centrales, de la recherche et de l'armée. Formés de débris métalliques, de résidus et de composants divers, ils représentent 3 % du volume des déchets radioactifs produits mais 99,9 % de leur radioactivité. 60 % des déchets MA-VL et 30 % des déchets HA ont déjà été produits à ce jour. Ils sont entreposés provisoirement à Marcoule, La Hague et Cadarache. Les déchets moins radioactifs (TFA et FMA-VC) sont stockés dans l'Aube.

Quel volume ?

Environ 10 000 m^3 pour les déchets HA (environ 60 000 colis) et environ 70 000 m^3 pour les

déchets MA-VL (environ 180 000 colis). Les trois producteurs de déchets (EDF, CEA, Areva) les livreront à raison de deux trains environ par semaine.

Quel mode de stockage ?

Les deux types de déchets seront stockés dans deux zones distantes de quelques km. Les colis seront stockés dans des tunnels horizontaux (alvéoles) creusés dans l'argile, d'une centaine de mètres de long (et de 70 cm de diamètre) pour les déchets HA, de plusieurs centaines de mètres de long (et d'une dizaine de mètres de diamètre) pour les MA-VL.

Quand et combien de temps ?

Le début des travaux est prévu en 2019, pour une mise en service en 2025. La construction des installations se fera par tranches successives, au rythme des besoins de stockage. De même, la fermeture de Cigéo se fera progressivement. L'exploitation devrait durer une centaine d'années.

Coût du projet ?

On parlait de 13,5 à 16,5 milliards d'euros en 2005, puis on a évoqué le chiffre de 35 milliards d'euros en 2009. On attend une nouvelle estimation. Le financement du projet sera assuré par EDF (à 78 %), le CEA et Areva. A titre de comparaison, la construction du laboratoire souterrain a coûté 400 M€.

Combien d'emplois ?

2 000 personnes en moyenne travailleront à la construction du site entre 2019 et 2025. Elles seront un millier après la mise en service du centre pour son exploitation et la poursuite de la construction (hors emplois induits).

Alors qu'aujourd'hui 335 personnes travaillent sur le site de Bure Saudron (en emplois directs ANDRA et emplois directs sous-traitants sur site, en quasi totalité pour le laboratoire) le nombre d'emplois devraient être de :

	2017 - 2024	2025 - 2030
Emplois directs Andra • Dont laboratoire • Dont construction CIGEO • Dont exploitation CIGEO	 170 50 (en moyenne) 100	 170 30 200 à 500
Emplois directs sous-traitants • Dont laboratoire • Dont exploitation	210 1 750 (en moyenne) 2 700 (en pointe)	210 250 à 600
Total emplois directs sur site (estimation Andra novembre 2012)	2 200 (en moyenne)	1 200 (en moyenne)

Pour en savoir plus : www.cigeo.com

SIDT : un manque de souffle et d'ambition

Les CCI Haute-Marne et Meuse regrettent « l'insuffisance » du Schéma interdépartemental de développement du territoire qui alimentera le débat public sur le futur centre de stockage.

Le débat public sur Cigéo aura lieu en deux phases, du 15 mai au 31 juillet et du 1er septembre au 15 octobre 2013. Aux fins d'alimenter le débat, un Schéma interdépartemental de développement du territoire (SIDT) a été élaboré par Hugues Valenton, en sa qualité de directeur territorial placé auprès du Préfet de la Meuse. Celui-ci s'est appuyé sur un comité de pilotage et divers groupes de travail, réunissant représentants de l'Etat, élus, fonctionnaires, consulaires et industriels, pour concevoir et rédiger le document.

Selon ses propres termes, le schéma « n'est pas un document de programmation ». Il « n'entraîne aucune obligation » et « ne saurait être exhaustif ». Le débat public est susceptible en outre d'en modifier la version définitive avant qu'il soit définitivement arrêté par l'Etat.

Le schéma se veut « un document de référence pour estimer les retombées économiques et planifier l'aménagement et l'accompagnement stratégique » (du projet de centre de stockage).

Il est découpé en cinq grands chapitres. Nous détaillerons ici trois d'entre eux.

Le développement économique

Celui-ci met en exergue une « ambition » pour le sud de la Meuse et le nord de la Haute-Marne : « Capter localement les retombées » du développement industriel de la zone de Bure-Saudron. Cela concerne principalement les activités de sous-traitance et l'économie résidentielle (c'est-à-dire les biens et services bénéficiant à la population).

Ce chapitre économique recense quatre enjeux :

– L'emploi, les compétences et la formation. Il s'agit en particulier de veiller à l'adéquation entre l'offre et la demande via un programme de formation adapté. Le schéma propose par exemple la création d'une formation technique supérieure de type master pour le démantèlement et le recyclage des installations nucléaires. Il faut aider les entreprises à mon-

La CCI Haute-Marne suit Cigéo à la trace

La Chambre a consacré plusieurs de ses réunions sur le projet proprement dit. En décembre 2005, elle organise pour la première fois à Bure son Assemblée Générale suivie d'une seconde séance ainsi qu'une visite du laboratoire souterrain en novembre 2011.

La CCI fait également partie du comité de pilotage du Schéma Interdépartemental de Développement des Territoires (SIDT) qui s'est réuni en juin et décembre 2011, et en novembre 2012, réunion au cours de laquelle a été présenté le projet finalisé. Elle a aussi participé à plusieurs réunions techniques et groupes de travail sur des sujets tels que le développement économique, les infrastructures ou la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



ter en gamme par l'implantation de centres de recherche et de formations supérieures, tout en favorisant les synergies avec les universités et laboratoires existants. Par ailleurs, une plateforme d'accès à l'emploi pourrait être installée.

– L'organisation des entreprises locales. Il faut les aider à accéder aux marchés générés par Cigéo en les dotant notamment de l'ingénierie nécessaire. Il convient de consolider les relations donneurs d'ordres/entreprises, de soutenir financièrement les entreprises qui veulent investir ou se recapitaliser, les inciter à se constituer en groupements pour mieux identifier les marchés à conquérir collectivement.

– L'implantation de nouvelles activités à proximité de Cigéo. Les capacités d'accueil sur le plan foncier sont suffisantes en l'état. Mais il faut mettre l'accent sur la coordination des actions de promotion économique et de prospection d'entreprises.

– Le développement de l'offre touristique. Il faut offrir des conditions d'accueil (hébergement et restauration) répondant à une demande croissante en matière de tourisme scientifique et industriel.

La desserte par les infrastructures

Dans cette partie, le projet de schéma évoque les aménagements nécessaires pour permettre la desserte de la zone de Bure-Saudron, à la fois pour les industriels et pour les déchets nucléaires.

Le schéma préconise de « s'appuyer sur les réseaux d'infrastructures existants », au besoin en les renforçant. Cette éventuelle consolidation des infrastructures doit « bénéficier aux activités existantes » comme le fret industriel ou agroalimentaire.

Le scénario privilégié est celui de l'acheminement de colis de déchets « au plus près du site », par voie ferroviaire. Le schéma rappelle que dix scénarios de dessertes sont à l'étude. La moitié d'entre eux valident la desserte jusqu'au centre grâce à un accès ferroviaire. Soit par l'Ouest, en raccordement de la voie Saint-Dizier/Culmont-Chalindrey en Vallée de la Marne. Soit par l'Est, en raccordement de la voie Bar-le-Duc/Nancy. Soit par les deux.

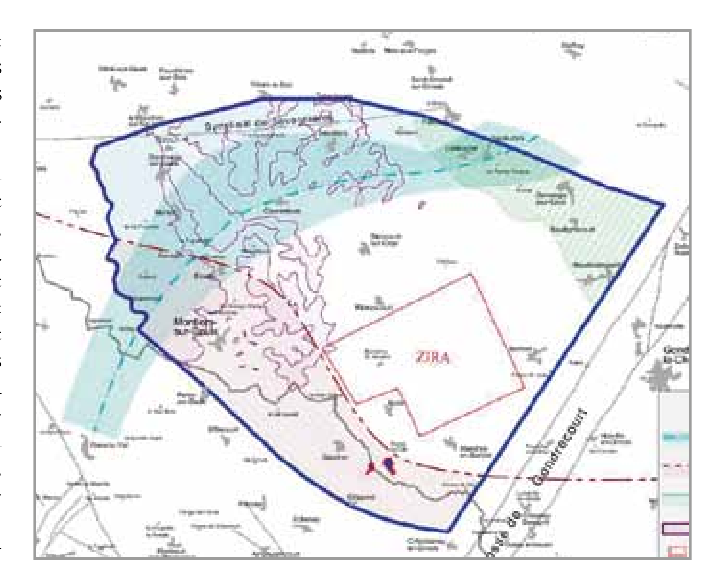
Les cinq autres scénarios envisagent un acheminement par la route sur les derniers kilomètres, ce qui suppose la création d'une gare intermodale permettant le déchargement des colis transportés par wagons sur des camions. Le réseau routier devra alors être adapté aux convois exceptionnels.

L'accessibilité de la zone passe aussi par une bonne organisation des déplacements professionnels et privés. Le schéma suggère la mise en place d'un plan de déplacement entreprises et inter-entreprises.

Il évoque enfin l'approvisionnement en eau, en électricité et en très haut débit de Bure-Saudron.

L'attractivité : l'habitat, les services

Il s'agit de préparer le territoire à héberger les populations travaillant sur le site, en phase de chantier comme en phase d'exploitation. C'est donc la question de l'accueil et du logement du



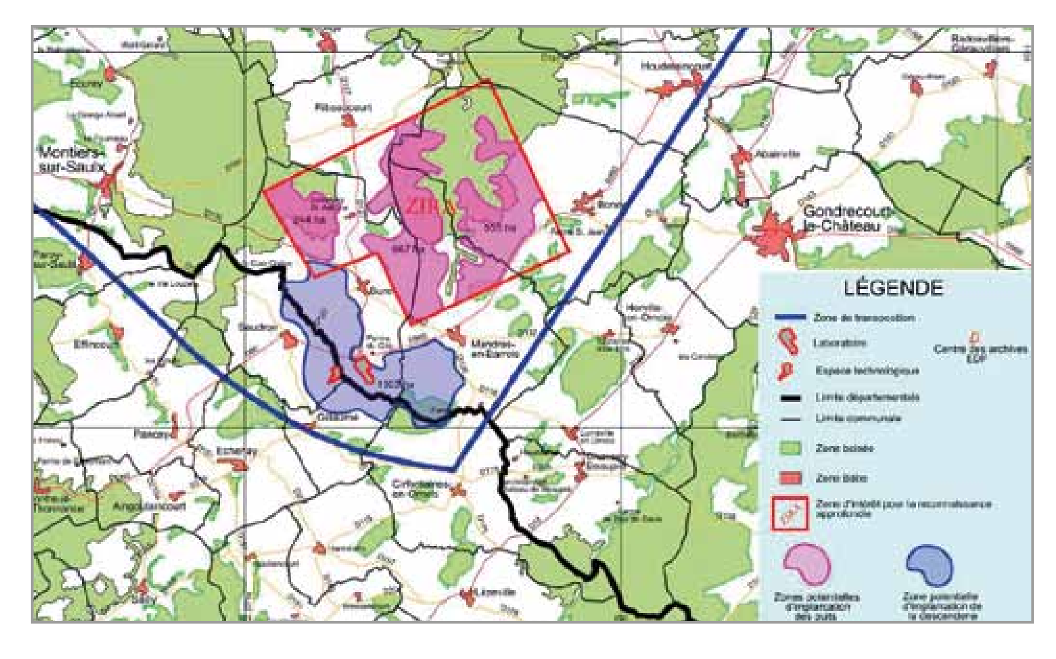


personnel qui est posée ici. Il en va de leur « intégration sociale sur le territoire ».

Le schéma identifie deux enjeux :

– Anticiper les besoins d'hébergement. D'après le schéma, il faut combiner offre de logements neufs et offre de logements existants, parc privé et parc public. Il faut également mixer différents types de logements : ceux qui sont vacants et pourraient bénéficier du 1 % logement, avec ceux qui sont provisoires ou temporaires : meublés, hôtels, gîtes, campings, préfabriqués… Cette grande diversité d'hébergements nécessite de « coordonner les acteurs du logement » pour que l'offre soit à la fois adaptée, de qualité et évolutive.

– Développer l'offre de services à proximité du centre. Il s'agit en premier lieu de faciliter l'accueil des salariés du site, en les aidant par exemple à trouver un logement ou un emploi pour leur conjoint. Le développement des services, non seulement contribuera à l'intégration des nouveaux ménages, mais bénéficiera aussi à la population déjà sur place dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'administration, etc.



« L'Etat doit assumer son rôle »

La CCI de Haute-Marne estime que l'Etat doit s'impliquer davantage dans le dossier du SIDT, en termes d'aménagement du territoire, et entraîner dans son sillage les grands donneurs d'ordres que sont l'Andra, EDF, Areva et le CEA.

Pourquoi la Chambre s'intéresse-t-elle à Cigéo ?

Benoît Deboos : Il faut souligner en préambule que la CCI ne porte pas de jugement sur l'enfouissement en lui-même. Ce n'est pas notre sujet. Nous estimons en revanche que Cigéo est un élément de nature à booster l'économie et désenclaver le territoire.

Jean-Bernard Hergott : Les missions d'une Chambre de commerce et d'industrie sont triples :
– être le porte-parole des entreprises de son territoire dans le cadre d'une démarche d'intérêt général,
– accompagner le développement des entreprises,
– contribuer au développement de notre territoire.
Par rapport à CIGEO, nous sommes dans notre rôle.

Quels sont à vos yeux les enjeux de Cigéo ?

BD : Pour nous la question est de savoir si la communauté nationale est reconnaissante des efforts consentis par notre territoire pour accueillir une infrastructure qui est précisément d'intérêt national. En d'autres termes, l'Etat et ses partenaires mettent-ils tout en œuvre pour aménager ce territoire, pour enrayer son déclin démographique, etc. ? Ou bien veut-on laisser Cigéo au milieu d'un désert au motif que ce serait cet environnement qui aurait motivé le choix de son implantation et celui qui gênerait le moins son activité ?

Quel est votre sentiment à ce sujet ?

JBH : On a l'impression que l'Etat délègue, regarde tout cela de loin et ne s'implique pas en tant que tel dans la revitalisation du territoire. Il ne semble pas avoir de vision stratégique, ni de politique publique, ni de plan d'aménagement.

L'annonce de la nomination d'un sous-préfet Cigéo doit cependant vous satisfaire ?

BD : Non, cela ne nous convient pas ! Le préfet de la Meuse reste le préfet coordinateur, ce que nous contestons au nom de la neutralité du territoire. Nous souhaitions la nomination d'un préfet dédié, dépendant directement du ministère de l'Ecologie.

JBH : Souvenons-nous d'ailleurs qu'un commissaire grand chantier avait été nommé pour le laboratoire de Bure-Saudron. Nous suggérons à l'Etat de porter une opération d'intérêt national (OIN) autour de Cigéo, de façon à ce qu'il garde la maîtrise de l'urbanisme, comme cela se passe à Marne-la-Vallée ou à la Défense, et que cette OIN soit pilotée par le préfet Cigéo.



Benoît Deboos est membre du Bureau et élu référent Cigéo à la CCI de Haute-Marne. Il est aussi Président du Medef Haute-Marne et Président honoraire de l'entreprise Yanmar à Saint-Dizier.



Jean-Bernard Hergott est le Directeur général de la CCI de Haute-Marne.

Que demandez-vous d'autre à l'Etat ?

BD : D'afficher une attitude plus volontariste et de nous apporter du développement exogène, ciblé et organisé par ses soins. Notre territoire est trop petit, sa population trop faible, pour générer lui-même des projets d'envergure. Nous demandons aussi à bénéficier du même niveau de service et d'équipement qu'un territoire plus dense que le nôtre, sans s'arrêter à la notion de rentabilité.

JBH : L'Etat a une véritable responsabilité nationale vis-à-vis d'un territoire en déshérence. Le gouvernement ne doit pas se contenter de dire : *« Demandez-nous des choses, on y répondra. »* Non, c'est aussi à lui d'apporter des idées, des projets, des moyens, bref, de renvoyer l'ascenseur. Sinon, on n'inversera jamais le cours naturel des choses en Haute-Marne.

Les entreprises haut-marnaises peuvent-elles tirer profit de Cigéo ?

BD : Oui, à condition d'aider ces entreprises locales, qui sont souvent de petite taille, avec peu d'encadrement et de R&D, à répondre aux appels d'offres

Les craintes des CCI

Le monde consulaire redoute que le projet Cigéo et le schéma, tel qu'il est conçu en l'état actuel de la réflexion, entraînent un certain nombre de conséquences négatives :
• Un trop faible effet de levier sur le territoire d'un point de vue économique.
• Une pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises locales dû au pouvoir d'attraction de Cigéo sur le marché de l'emploi.
• Une dévalorisation des biens patrimoniaux (maisons, terrains) et un impact négatif sur le tourisme de nature en raison de la proximité d'une installation nucléaire.
• Un gel des projets en attendant les décisions finales.
• Des nuisances pour les populations locales durant la phase de chantier et une dégradation de leur cadre de vie.
• L'image potentiellement défavorable véhiculée par les médias.

Pas de vision stratégique

Les CCI meusienne et haut-marnaise portent un regard critique sur le SIDT tel qu'il est actuellement rédigé. « Il ne porte aucune vision stratégique et il est entièrement centré sur Cigéo, résume Benoît Deboos, élu de la CCI Haute-Marne. Il se limite à proposer une adaptation du territoire à l'accueil et à la réussite du projet industriel, sans s'intéresser au développement à long terme des deux départements concernés. » Aux yeux des responsables consulaires, ce schéma se cantonne trop dans des généralités, au détriment des propositions concrètes. Au niveau de l'habitat, par exemple, la CCI prône une démultiplication des dispositifs incitatifs en faveur des propriétaires privés et des bailleurs sociaux afin de renforcer l'attractivité du territoire, en particulier dans les secteurs de Joinville et de Saint-Dizier. « Sinon on aura un défilé de célibataires géographiques dans des bungalows et des camping-cars. »

et à se projeter dans l'avenir. Elles manquent d'information et d'ingénierie. On peut imaginer que les grands donneurs d'ordre que sont l'Andra, Areva, EDF et le CEA mettent du personnel (bureaux d'étude, R&D) à leur disposition en interne. Nos PME locales ont également un problème de fonds propres, d'accès au crédit et de garanties d'emprunt. Il faut les aider à se financer.



Le GIP n'est-il pas là pour ça ?

BD : Certes et le travail réalisé par le Président Sido et son directeur Jean Masson ainsi que leur équipe est remarquable. A titre d'exemple, le GIP est un contributeur majeur aux projets de Villes du département. Les fonds du GIP ne peuvent pas être dédiés exclusivement au développement économique, même si environ 30 ou 40 % de cette somme va aux entreprises. Et en tout état de cause, ce ne sont pas 30 millions d'euros par an qui suffiront à inverser les tendances déclinantes de ce territoire.

Les grands donneurs d'ordres, c'est-à-dire les producteurs de déchets radioactifs et leur gestionnaire, jouent-ils le jeu ?

BD : Il faut d'abord rappeler qu'ils n'ont pas d'obligation légale en matière d'aide au développement économique du territoire (sauf dans le cadre des GIP), même si en son temps le ministre Devedjian les avait sommés de s'impliquer davantage. Je ne pense pas non plus que ces grandes entreprises fassent preuve de mauvaise volonté. On a simplement affaire à de grosses machines.

JBH : En fait, on a l'impression que ces grandes entreprises ne se sont pas organisées de façon à ce que leurs acheteurs répondent aux problématiques du territoire. Les déclarations d'intention des dirigeants ne sont pas suivies d'effets à la base.

BD : Il y a un autre problème structurel : les produits fabriqués en Haute-Marne ne sont pas ciblés EDF ou Areva par exemple. Ces deux sociétés n'ont pas de fournisseurs de rang 1 dans le département, et ne connaissent pas les capacités de production locales. Ce sont donc aux fournisseurs de rang 1 et surtout de rang 2 ou de rang 3 de flécher les entreprises haut-marnaises. Exemple : Alstom fait fabriquer en Inde, à la demande d'Areva, des pièces d'éoliennes qu'une entreprise comme Ferry Capitain à Joinville pourrait peut-être produire. Emettons une idée : qu'à chaque fois qu'EDF fait travailler un sous-traitant haut-marnais, elle perçoive une subvention de l'Etat en retour.

Que demandez-vous plus globalement ou plus précisément aux donneurs d'ordres ?

BD : Dans l'optique d'installer de nouvelles activités en Meuse et en Haute-Marne, nous suggérons à l'Andra de conditionner l'obtention de certains marchés par ses fournisseurs à leur présence physique sur le territoire. Il faut importer les équipes d'ingénierie et de conception. A cet égard, le fait que Gaiya, qui est le groupement de maîtrise d'œuvre du projet Cigéo, ne soit pas localisé chez nous, est un très mauvais signal.

JBH : Notre crainte est de voir Cigéo faire office de pompe aspirante sur le marché local de l'emploi. Autrement dit, d'attirer les salariés des entreprises locales, en sus des demandeurs d'emploi. La solution consiste à aller chercher à l'extérieur les ressources humaines nécessaires et à créer des outils de formation (voir encadré). Regardons aussi si des équipementiers du nucléaire pourraient venir s'implanter en Haute-Marne, ou même s'il est possible de délocaliser de grandes agences d'Etat. De toute façon, l'Etat doit se montrer plus directif car, encore une fois, les choses ne se feront pas naturellement.

Y a-t-il d'autres leviers sur lesquels on peut agir ?

JBH : Oui, je pense en particulier au logement, qui est un facteur d'attractivité du territoire. Il y a 12 % de logements vacants en Haute-Marne, et une partie du parc est vieillissant. Il faut donc étendre et muscler les dispositifs incitatifs existants à l'ensemble du territoire, de façon à proposer une offre immobilière de qualité et de proximité. Je pense aussi aux infrastructures de transports, qu'elles soient routières ou ferroviaires (voir article).

Deux autres propositions concrètes de la CCI

Installer un centre de formation de dimension nationale lié au nucléaire et à l'énergie en Haute-Marne. La filière irait du bac pro jusqu'au niveau ingénieur. L'idée est que les grands donneurs d'ordres et leurs sous-traitants auront des besoins de plus en plus importants en termes de personnels, en lien notamment avec la problématique du démantèlement des centrales. Ces grands acteurs ont déjà incité la création d'une formation en soudure à Bar-le-Duc, d'un bac pro et d'un BTS en environnement nucléaire à Saint-Dizier. Ceci est bien mais ce qui est fait n'est pas à la hauteur des exigences et des enjeux.

Classer la totalité de la Meuse et de la Haute-Marne en **zone de revitalisation rurale.** Aujourd'hui Bure-Saudron ne fait pas partie du zonage existant. Une ZRR permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'exonérations fiscales et d'une exonération de cotisations patronales.

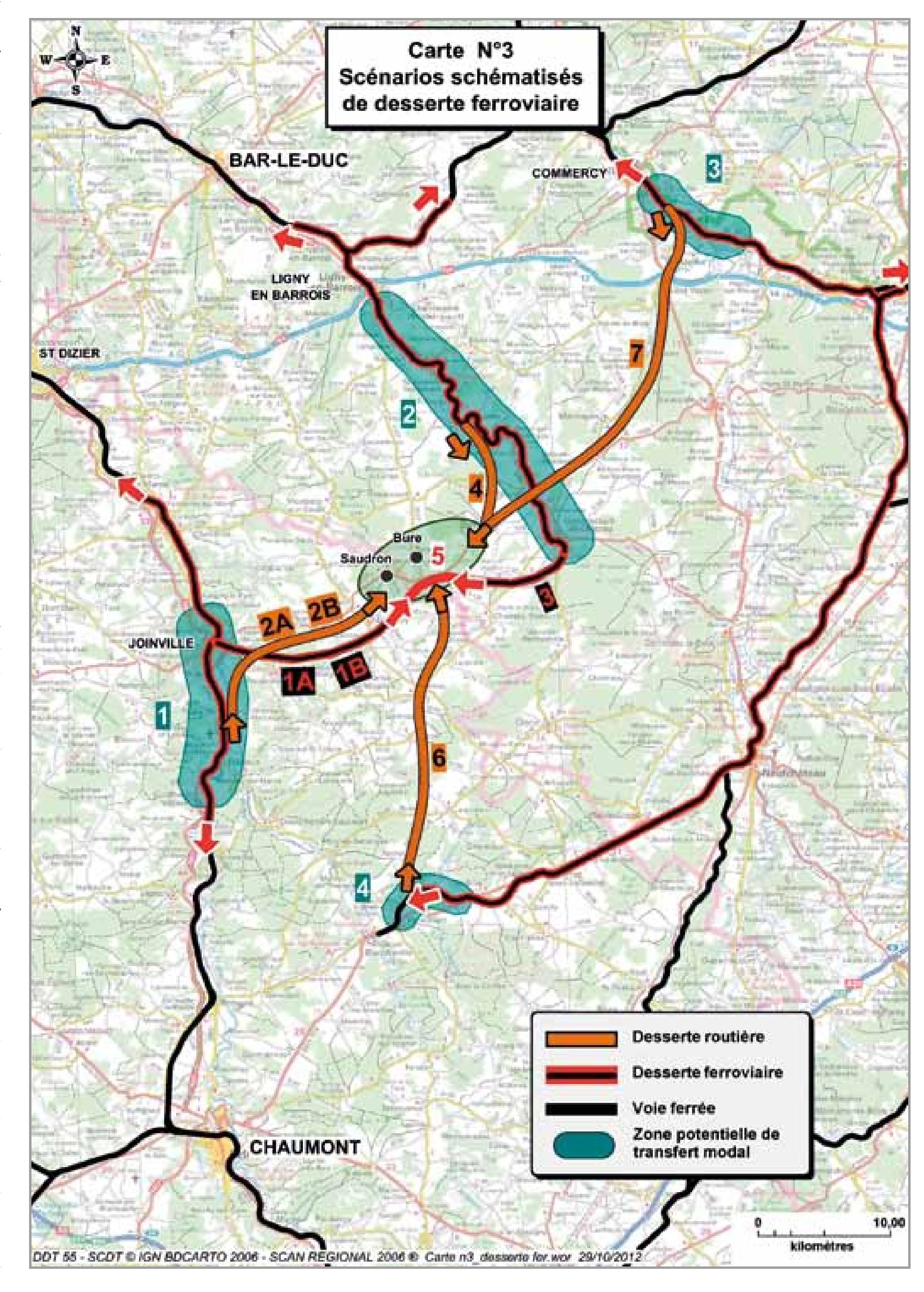
Le rail, la CCI y croit dur comme fer

Pour la Chambre, il faut profiter de la réflexion en cours sur le mode de transport des colis radioactifs jusqu'au centre de stockage pour repenser l'ensemble des infrastructures routières et ferroviaires en Meuse et Haute-Marne.

A ce stade de la réflexion, dix scénarios sont envisagés pour acheminer les colis de déchets jusqu'à Bure-Saudron par voie ferroviaire et/ou routière. L'Andra en proposera un à l'issue du débat public. « A l'heure actuelle, les hypothèses penchent plutôt du côté meusien et de la ligne Bar-le-Duc/Nancy (Paris/Strasbourg), souligne Jean-Bernard Hergott, le Directeur général de la CCI Haute-Marne. L'accès par le nord du site de stockage est privilégié car c'est le chemin le plus court (depuis La Hague) et les infrastructures sont en partie existantes. » Une solution qui laisse sur sa faim la CCI : « On est typiquement dans l'adaptation du territoire au projet industriel, et non dans une perspective de développement économique grâce au projet industriel. »
Aussi la Chambre propose-t-elle, si la solution envisagée est confirmée, de créer une « boucle ferroviaire » Nord/Ouest autour du site, avec une tranche Joinville-Saudron par l'ouest et une tranche Ligny-Gondrecourt par le nord. « Sinon le centre de stockage formera un cul-de-sac », observe Jean-Bernard Hergott.
La CCI pousse encore plus loin son raisonnement concernant les infrastructures ferroviaires à mettre en place. Réseau Ferré de France (RFF) et la SNCF sont confrontés à la problématique de l'engorgement de Paris pour assurer les liaisons fret entre le nord et le sud de la France. Depuis de longues années, il est prévu de contourner le bassin parisien par l'est.
A ce jour, de telles liaisons existent, passant par Longwy/Metz/Nancy/Dijon.

Electrifier Saint-Dizier – Chalindrey

Le Schéma National des Infrastructures de Transports (SNIT), dans sa définition actuelle, prévoit l'étude de l'électrification de la ligne Saint-Dizier/Chalindrey.
Enfin, dernier avantage de cette opération à tiroirs : faire de la Haute-Marne, et plus généralement de la Champagne-Ardenne, un acteur du fret ferroviaire en France. « La SNCF a abandonné la gestion des wagons isolés pour se concentrer sur les trains complets, explique le Directeur général de la CCI. Le fret isolé repart sur des camions. Dans la région, on réfléchit au moyen d'aider les opérateurs à regrouper les wagons isolés quelque part en Champagne-Ardenne, par exemple à Châlons-en-Champagne, qui occupe une position centrale. La SNCF n'aurait plus alors qu'à prendre en charge les convois une fois formés. »
Créer une boucle ferroviaire autour de Bure, électrifier la ligne entre Saint-Dizier et Chalindrey, participer au contournement du bassin parisien par la voie ferrée, aider la SNCF et les opérateurs du fret à constituer des trains entiers : ce sont tous ces enjeux que le projet industriel Cigéo et la CCI, mettent en relief.



Un manque d'énergie des donneurs d'ordres ?

Relais entre les grands donneurs d'ordres et les industriels locaux, l'association Energic ST 52-55 observe un tassement des commandes, qui suscite l'inquiétude de ses adhérents.

Un dispositif d'accompagnement économique a été mis en place en contrepartie de la création du laboratoire souterrain de Bure-Saudron. Les fonds, abondés par EDF, Areva et le CEA, sont gérés depuis 2000 par deux groupements d'intérêt public, le GIP 52 et objectifs Meuse (le GIP 55). Chaque GIP gère 30 millions d'euros par an depuis 2010. Parallèlement, les trois grands donneurs d'ordre déjà cités, auxquels s'est jointe l'Andra, s'attachent à faire travailler les entreprises locales. Ces dernières se sont regroupées en association en 2007, sous le nom d'Energic ST 52-55, pour mieux répondre aux appels d'offres, tout en (s') investissant dans les secteurs de l'énergie.



Or, Energic s'inquiète de la baisse des consultations et des commandes passées en 2012 par ces quatre grands donneurs d'ordres, à l'exception de l'Andra. L'association interprète ce phénomène comme « une forme de désengagement » dans un courrier qu'elle leur a adressé en novembre dernier.

Dans sa réponse très détaillée, EDF rappelle que son volume de commandes s'est élevé à 74 millions d'euros entre 2006 et 2011 (dont 22 millions pour les entreprises de bâtiment). Mais elle pointe aussi du doigt plusieurs causes structurelles au plafonnement de ses achats :

- Sa difficulté à passer des commandes directes à des sous-traitants non regroupés par compétences.
- Le décalage entre les besoins en maintenance d'EDF et l'activité des entreprises locales, plus tournées vers la production que vers les services.
- La méconnaissance de la part de ses fournisseurs de rang 1 ou de rang 2 du tissu industriel haut-marnais et meusien.
- Les capacités d'ingénierie limitées des entreprises locales en termes de sûreté, de sécurité, de coûts et de délais.

Pour autant, EDF se dit prête à aider les PME par de l'accompagnement financier, de la formation d'apprentis et des missions d'audit et de conseil.

De son côté, Areva souligne que la réorganisation de sa direction des achats a permis « d'améliorer sensiblement la visibilité » des 80 adhérents d'Energic. L'Andra, indique, quant à elle qu'elle va « multiplier les actions de sensibilisation » auprès de ses sous-traitants pour qu'eux-mêmes sous-traitent à leur tour une partie de leurs contrats aux entreprises locales. L'agence glisse néanmoins au passage qu'elle a été déçue par le peu d'offres locales reçues lors de certaines consultations, comme pour la construction de son Ecothèque à Bure.

Toujours ça de pris...

Dans le cadre de l'accompagnement économique du laboratoire de Bure-Saudron, le territoire a déjà obtenu plusieurs implantations de la part des majors du nucléaire. La plupart en Meuse.

Andra :

- Création d'une Ecothèque à Bure (en cours). Il s'agit de conserver les échantillons prélevés sur le site du futur centre de stockage avant sa construction.
- Création d'un Espace technologique à Saudron (fait).

Areva :

- Implantation d'un centre d'archivage à Houdelaincourt (fait).
- Ouverture d'une plateforme logistique pour sa filiale transport, LMC, à Void-Vacon (fait).
- Création du Parc Energie à Saint-Dizier, dans l'enceinte du parc d'activités de référence Nord Haute-Marne (fait). Le but était de louer des bureaux et des ateliers aux sociétés spécialisées dans le nucléaire et l'énergie. En fait le Parc a attiré d'autres types d'activités. L'hôtel d'entreprises n'a pas vu le jour.

CEA :

- Création d'un démonstrateur préindustriel de production de biocarburant de 2e génération sur la zone interdépartementale de Bure-Saudron (projet). Syndièse, c'est son nom, a pour objectif de transformer le bois et les déchets agricoles en biogazole notamment, par un procédé de gazéification.

EDF :

- Implantation d'un centre d'archivage à Bure (fait).
- Ouverture d'un centre de stockage de pièces de rechange pour les centrales nucléaires à Velaines (fait).
- Ouverture d'un centre de formation, le Ceidre (Centre d'expertise et d'inspection dans les domaines de la réalisation et de l'exploitation), sur le Parc Energie à Saint-Dizier (fait).

EIC FRANCE :
fabricant de four d'émaillage

Le contexte

Patrick Lemanissier, gérant d'EIC France, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique construction INSA. (Institut National des Sciences Appliquées). Il débute sa carrière comme ingénieur d'affaires chez Creusot Loire et SPIE Batignolles. Il devient ensuite Sales Manager chez Ferro France à Saint-Dizier, puis agent commercial indépendant avec pour seul mandant EIC GmbH sur la zone géographique France, Europe de l'Est, Egypte et Chine.
EIC Gmbh est une société allemande d'ingénierie en ligne d'émaillage employant 8 personnes. Dans les marchés traités par EIC GmbH, la technologie des fours de cuisson d'émail représente plus de 30 % de la valeur des marchés. Ces sous-ensembles étaient sous-traités jusqu'en 2010 en Italie, Turquie et Slovénie.
En 2010, EIC GmbH s'est rapproché de l'entreprise LMS, à Eureville, alors en liquidation judiciaire mais aucun accord n'a pu aboutir.
LMS cesse son activité peu après et EIC GmbH saisit l'opportunité d'intégrer cette activité de fabrication de fours industriels pour l'émaillage via la création de la Société EIC France.



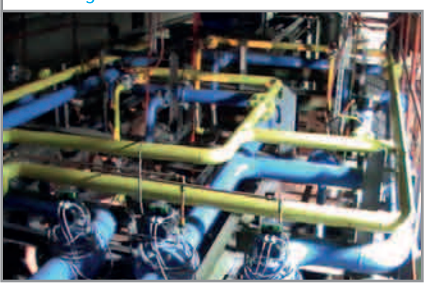
L'opération

Patrick Lemanissier, du fait de ses compétences commerciales en ingénierie, d'une parfaite connaissance de ce milieu industriel et des clients donneurs d'ordres, a décidé de créer EIC France à Saint-Dizier. Ainsi, l'objectif était d'établir une société de production en France pour fabriquer localement les ensembles chaudronnés, les assembler et assurer le montage chez les clients finaux.
EIC France a été créée le 14 décembre 2010 et l'accompagnement de cette nouvelle société a été fait, dès sa genèse, par Haute-Marne Expansion. L'agence a en effet aidé à la création de la société, trouvé des locaux, géré les modalités d'export, participé à la réalisation des dossiers de demande de subventions idoines et bien sûr, a fait bénéficier M. Lemanisser de son appui technique.
Le Fond de revitalisation Nord Haute-Marne, le GIP52, Pôle Emploi et le Conseil régional ont également permis l'aboutissement de ce projet innovant.

Les résultats

• Création de la société EIC France le 14 décembre 2010.
• Embauche de 8 collaborateurs en CDI en moins de 2 ans.
• Le développement d'EIC France, au niveau national et international (30 % du chiffre d'affaires se fait à l'export), l'a obligé à déménager de ces premiers locaux, situé à Marnaval, pour aller sur la Zone Artisanal du Pré Moinot, dans l'ancien bâtiment HMCM. Celui-ci a été acheté par les actionnaires d'EIC France.
• Le chiffre d'affaires envisagé pour 2013 est le double du montant qui était prévu à l'origine soit environ 2,4 Millions d'€ annuel.
• 2 ans après sa création, l'effectif de cette entreprise est passé à 10 personnes.

Alimentation air et gaz des bruleurs 150 KW d'un four gaz.



Zone de cuisson 850°C d'un four gaz (tubes radiants en inconel 601).



Les facteurs clefs de succès

• Un gérant motivé et très consciencieux dans la création de sa société.
• Des clients demandeurs d'équipements et d'un service après-vente « Made in France ».
• Un actionnaire allemand souhaitant ne plus sous-traiter la fabrication en Slovénie et Turquie, pour obtenir qualité des produits et respect des délais.
• Du personnel haut-marnais très compétent. Le gérant allemand d'EIC Gmbh regrette qu'en Allemagne il soit de plus en plus difficile de trouver du personnel compétent en chaudronnerie et en assemblage, alors qu'en Haute-Marne, il est facile de trouver du personnel chevronné et travailleur, en qui il reconnaît un certain savoir-faire.
• Un accompagnement performant d'Haute-Marne Expansion, de la création de la société jusqu'à ce jour.

Regard sur l'opération

Le démarrage de la société s'est fait sur les chapeaux de roues : création de l'entreprise le 14 décembre 2010, embauche de 4 personnes avant Noël 2010 et premier chantier entre Noël et la Saint-Sylvestre de la même année. Et depuis, le rythme ne s'est pas ralenti : le carnet de commandes est bouclé sur plus de 6 mois, les demandes à l'export sont très nombreuses, le partenariat avec EIC Gmbh fonctionne bien et de nouveaux projets d'extension de l'usine actuelle sont d'ores et déjà en projets pour le printemps 2013.

Contact : Haute-Marne Expansion :
Jean-François Piard : 06 77 85 13 45
jf.piard@haute-marne.cci.fr

Festival international de l'affiche et du graphisme de Chaumont : une programmation tournée vers l'Europe



La 24ème édition de ce festival, qui se tiendra du 25 mai au 9 juin 2013, sera éclectique mêlant art contemporain et nouvelles technologies.

Rendez-vous majeur de design graphique en Europe, le festival prend ses quartiers au sein de Chaumont.

Fondé sur une collection d'affiches anciennes léguées à la Ville, le festival a contribué, au fil des années, à la constitution d'une collection de quelque 35 000 affiches contemporaines, à la mise en place régulière d'actions et d'expositions à l'échelle régionale, nationale et européenne sous l'égide du Pôle graphisme de la Ville de Chaumont.

Cette année encore, professionnels, étudiants et grand public pourront se retrouver et échanger au gré des expositions, des workshops (ateliers de travail) et des activités (visites guidées, colloques, concerts, un salon de l'édition graphique,...) destinées aux visiteurs. Des studios de renom comme Metahaven et Dexter Sinister, entre autres, partageront leur vision de l'art et leur talent.

Soutenu par de nombreux partenaires culturels, privés, de presse culturelle et spécialisée, et financiers, le festival a encore de très beaux jours devant lui et développe une notoriété toujours plus étendue.

Contact : Festival international de l'Affiche et du Graphisme de Chaumont – 7-9, avenue Foch – 52000 Chaumont – Tél. : 03 25 03 86 80
marielelagadec.festival@gmail.com
www.cig-chaumont.com

« Vive le dessin libre !! »



C'est le nom de la nouvelle exposition temporaire proposée par Le Mémorial Charles de Gaulle depuis le 2 février et jusqu'au 30 septembre 2013. Celle-ci s'inscrit dans la saison culturelle 2013 dédiée au dessin de presse, et à la caricature. Elle est consacrée à l'épopée gaullienne dans le collimateur des dessinateurs de presse : de Effel à Moisan en passant par Sennep, Tim, Faizant, Cummings (« le Plantu britannique ») ou Ironimus (caricaturiste autrichien).

Conçue par le musée de l'Armée et la Fondation Charles de Gaulle, *Vive le dessin libre !!* présente plus de soixante dessins classés selon vingt trois panneaux thématiques. Chaque thème comporte un dessin principal et un ou plusieurs dessins dits secondaires. Pour chaque dessin il est apporté un éclairage sur le contexte politique et sur les préoccupations des caricaturistes et de l'opinion publique de l'époque.

Mémorial Charles de Gaulle
52330 Colombey-les-Deux-Eglises
Tél. : 03 25 30 90 80
www.memorial-charlesdegaulle.fr
contact@memorial-charlesdegaulle.fr

La BA 113 célèbre le centenaire du terrain d'aviation de Saint-Dizier

A cette occasion, le samedi 4 mai, un rassemblement d'avions anciens de l'Aéro-Club de Saint-Dizier aura lieu, au cours duquel le public pourra voir les avions suivants :

– **1914-1918 :** Répliques de Blériot XI (l'avion de Blériot utilisé lors de la traversée de la Manche), Nieuport 10, Nieuport 11, Nieuport 28, SE5-A, qui sont des avions biplans ramenant les visiteurs aux débuts de l'aviation militaire.

– **1930-1945 :** Avions d'entraînement : Grande-Bretagne, USA, Belgique, Allemagne et France. Avions de combat (warbirds).

Le car-podium de l'Armée de l'Air sera présent également et une visite de l'exposition sur la création du terrain d'aviation de Saint-Dizier du Comité historique de la BA 113 sera proposée. Les avions seront en exposition statique et en accès gratuit de 10 h à 19 h.

Contact : Saint-Dizier Aéro Rétro
34 rue Godard Bruillard à Saint-Dizier.
Tél. : 06 88 00 92 01
www.saintdizieraeroretro.com



Crédit photo : BA 113

Le concours de Photo Nature du Festival de Montier-en-Der est ouvert !

L'AFPAN « l'Or Vert », Association pour le Festival international de la Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der, lance son 17ème concours de photo nature.

Concours international de photo nature

Ouvert à tout photographe amateur et professionnel individuel.

L'objectif est de proposer des images de faune, de flore, de paysages et des témoignages en faveur de la préservation des milieux, des espèces ou de la biodiversité, autour des 9 thèmes suivants : oiseaux sauvages de pleine nature / mammifères sauvages de pleine nature / autres animaux sauvages de pleine nature/ plantes sauvages de pleine nature / graphisme, forme et matière / paysage du monde / séquence naturelle (3 à 5 images) / documentaire nature / vision numérique.

Concours « jeunes » de photo nature

Accessible à tout photographe individuel âgé de 8 à 18 ans, issu de tous pays (3 tranches d'âges : 8-11 ans / 12-15 ans / 16-18 ans).

Les clichés envoyés devront montrer des images de faune, de flore, de paysages de pleine nature où l'intervention de l'homme ne constitue pas l'objet principal de l'image via les 4 catégories suivantes : oiseaux et mammifères sauvages / autres animaux sauvages (amphibiens, insectes, invertébrés, poissons...etc.) / paysage du monde / monde végétal.

Les participants devront transmettre leurs images via la plateforme http://www.festiphoto-montier.org/portail13/concours-jeunes/login.php

Le règlement est téléchargeable sur www.festiphoto-montier.org ou peut être envoyé par mail sur demande.

Date de clôture : 31 mai 2013

A noter : la 17ème édition du Festival Photo de Montier-en-Der aura lieu du 21 au 24 novembre 2013.

AFPAN « l'Or Vert » Maud Potier, Maison des Officiers, 2A place Auguste Lebon 52220 Montier-en-Der
Tél. : 03 25 55 72 84 – maud.afpan@orange.fr
www.festiphoto-montier.org

En savoir plus

L'apprentissage a le vent en poupe : « Un bilan incontestable pour 2012 »

Pour l'année 2012, la CCI Haute-Marne a géré et enregistré 402 contrats d'apprentissage (375 en 2011), 42 avenants (comme en 2011) pour changements de maîtres d'apprentissage, de Centre de Formation des Apprentis... et 117 résiliations (120 en 2011).

La CCI Haute-Marne collecte également les offres de contrats d'apprentissage des entreprises haut-marnaises, et les dépose sur le site www.passapprentisage.com. En constante augmentation, 97 en 2010, 103 en 2011, 142 en 2012, ces offres permettent aux jeunes de signer des contrats d'apprentissage avec des entreprises.

L'objectif du contrat d'apprentissage est de permettre à un jeune d'obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

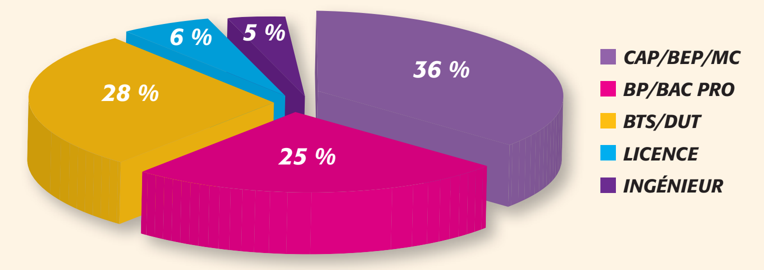
Les jeunes doivent avoir entre 15 ans à 25 ans révolus.

De 1 à 3 ans selon le cycle de formation et le diplôme préparé, il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée de type particulier assorti d'une période d'essai de deux mois. La formation est obligatoirement assurée par un CFA en alternance avec l'entreprise.

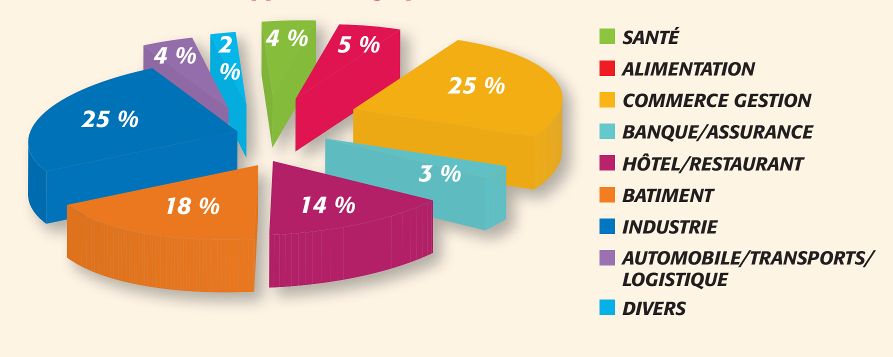
La rémunération de l'apprenti est assurée par l'entreprise signataire du contrat, et varie en fonction de l'âge du jeune et de l'ancienneté dans le contrat. Des dispositions spécifiques sont prévues en cas de succession de contrats chez le même employeur ou un employeur différent. En contrepartie, l'employeur bénéficie d'exonération de charges, totale ou partielle en fonction de la taille de l'entreprise, et de primes versées par le Conseil régional.

Contact CCI Haute-Marne :
Laurence Louvrier : 03 25 07 32 33
l.louvrier@haute-marne.cci.fr

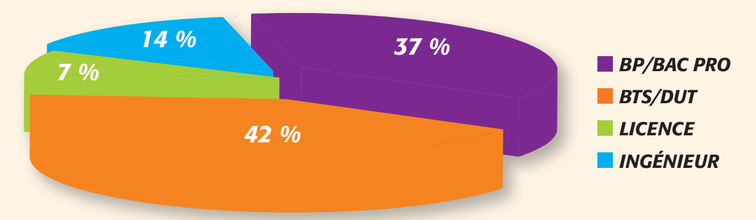
Les 402 contrats d'apprentissage 2012 par niveau de diplôme



Les 402 contrats d'apprentissage par secteur d'activité



Gros plan sur l'industrie



Repères économiques nationaux

SMIC 1er JANVIER 2013 (source : JO du 21/12/12)

SMIC brut horaire	9,43 €
Salaire mensuel minimum	1 430,22 €

(pour une durée de 151,67 heures de travail)

Sécurité sociale pour l'année 2013

Plafond mensuel	3 086 €

(arrêté du 12/12/12)

Taux de chômage (données CVS*)

source : Insee, Taux de chômage localisés

3e trimestre 2012 en % (résultats provisoires)

France métropolitaine	9,9 %
Champagne-Ardenne	10,8 %
Haute-Marne	**10,1 %**
Ardennes	12,6 %
Marne	9,8 %
Aube	11,6 %

**Les chiffres CVS (corrigés des variations saisonnières) sont des chiffres "théoriques" qui ont tendance à lisser les effets liés à la saisonnalité de l'emploi, contrairement aux chiffres bruts qui retranscrivent exactement le chiffre effectif des demandeurs d'emploi inscrits à un moment donné.*

Demandeurs d'emploi catégorie A* (données brutes en milliers)

Janvier 2013

France métropolitaine	3 358,8
Champagne-Ardenne	74,4
Haute-Marne	**9,2**
Ardennes	17,4
Marne	30,0
Aube	17,9

source DARES

** À partir de février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques (catégories A, B, C, D, E). La catégorie A correspond aux personnes inscrites à Pôle emploi et qui n'exercent aucune activité.*

Coût de la construction

3e trimestre 2012

• Indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation (ICC)*	1 648
• Indice des loyers commerciaux (ILC)**	108,17

** Référence 100 au 4e trimestre 1953*
** Base 100 au 1er trimestre 2008*

4e trimestre 2012

• Indice de référence des loyers*	123,97

** Référence 100 au 4e trimestre 1998*

Prix à la consommation

Indice Insee base 100 en 1998 (série hors tabac)

Février 2013	124,72

Production industrielle

Indice agrégé CJO-CVS (industrie)
Indice Insee base 100 en 2010

Janvier 2013	97,0

P.I.B. en milliards d'euros en 2010

(base 2005 - données provisoires)

• France métropolitaine	1 897,5
• Champagne-Ardenne	35,0

P.I.B. par habitant en euros en 2010

(base 2005 - données provisoires)

• France métropolitaine	30 135 €
• Champagne-Ardenne	26 262 €

Haute-Marne : vendre le territoire pour capter des investisseurs

Depuis cinq ans, la Haute-Marne co-expose au SIMI, salon de l'immobilier d'entreprises, qui se tient annuellement début décembre à Paris, Porte Maillot. Philippe Charmont, responsable des implantations de nouvelles activités au sein d'Haute-Marne Expansion et chef du projet SIMI, nous présente le salon et ses enjeux pour notre territoire.



Pour les néophytes, le SIMI est un salon peu connu. Pouvez-vous nous préciser quels acteurs sont présents et quelles sont leurs motivations ?

Le SIMI est le salon de référence nationale pour tous les acteurs qui contribuent au développement de l'immobilier d'activités. Il s'agit d'immobilier commercial, industriel, tertiaire, de santé, de loisirs, ... Ils sont investisseurs, promoteurs, aménageurs, constructeurs, ingénieristes ... Associés à ces derniers, nous rencontrons aussi des développeurs d'enseignes, des gestionnaires d'infrastructures de loisirs ou de santé.

Que cherchent-ils ?

Comme tout investisseur, ils cherchent à investir dans des produits immobiliers leur assurant une bonne rentabilité à court et moyen terme tout en minimisant leur risque (possibilité de sortie).

Quels sont les critères de sélection de ces opportunités ?

Elles sont de plusieurs natures : l'existence d'un utilisateur, la qualité de la signature, la taille de la zone de chalandise, la dynamique du territoire, une stratégie de développement du territoire, l'offre et la demande existante, les acteurs déjà présents, le coût du foncier et des taxes locales, ...

La Haute-Marne dispose-t-elle de cette taille critique ?

Les investisseurs raisonnent à l'échelle des villes et de leur attractivité. Avec nos trois principales villes comprises entre 11 000 et 40 000 habitants, nous jouons en troisième division et nous le savons. C'est pourquoi nous devons avoir une action offensive pour faire valoir nos atouts qui sont souvent méconnus des développeurs. C'est ainsi que, pour exister sur ce salon, où nous croisons Only Lyon, Cergy Pontoise, ..., nous participons au stand collectif régional, coordonné par Champagne-Ardenne Développement, aux côtés de Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, ...


Crédit photo Cadev

Vous ne parlez pas de la métropole régionale Reims ?

En effet, Reims a atteint la taille critique de la deuxième division en terme de zone de chalandise, de vitesse de développement, d'image et de moyens financiers pour exposer seule et avoir une bonne visibilité.

Vous parliez d'atouts pour les villes haut-marnaises. Quels sont -ils ?

Un investisseur a besoin d'être rassuré donc de connaitre quel est le projet de développement du territoire à moyen terme.

Les projets de ville sont des éléments structurants qui permettent aux investisseurs d'estimer le risque et d'envisager une plus value à terme. Au cours de la dernière décennie, Saint-Dizier, Chaumont et Langres ont défini des projets de ville qui font sens. C'est un point absolument nécessaire. Puis vient la réalité de l'opportunité. Pour permettre la concrétisation d'un investissement, il faut passer par une phase administrative longue et souvent méconnue (modification du PLU, maitrise foncière, étude d'impact, ...). L'accomplissement de cette phase est un indicateur de réalité de l'opportunité, donc pour l'investisseur, le début d'étudier sa faisabilité. A ce titre, Saint-Dizier 2020 est un programme exemplaire. Il donne aux investisseurs une vision claire et globale sur toute la ville, fournit un prévisionnel des opérations, que rythme une communication externe offensive de qualité.

D'autre part, les spécificités de notre territoire sont autant d'atouts pouvant susciter aussi leur intérêt : un patrimoine d'exception à valoriser (Le Couvent des Annonciades, ...), une infrastructure unique (le Lac du Der, ...), un projet d'envergure (CIGEO, ...), une dynamique commerciale (Chêne Saint-Amand, Saint-Geomes, ...), un cluster (Nogent - prothèses, Bourbonne - eau, ...), des partenaires locaux (utilisateurs et investisseurs locaux), ... Il faudra alors insérer l'opportunité dans sa dynamique sectorielle et apporter les éléments nécessaires à sa validation économique.

Comment choisissez-vous les opportunités à présenter ?

Cette action, pour être pertinente, doit s'attacher à répondre aux critères de sélection des investisseurs et s'inscrire dans la politique des villes. Par conséquent, elle est préparée en étroite collaboration avec ces dernières et au sein du RPI52, club départemental des développeurs économiques.

Quel est la place de nos petites villes dans cette démarche ?

Pour des investisseurs nationaux, elles sont invisibles (zone de chalandise trop étroite, méconnaissance du marché local, ...). Néanmoins, elles participent à la dynamique territoriale générale et par des projets innovants ou spécifiques peuvent intéresser des investisseurs régionaux ou spécialisés (hôtellerie, loisirs, retails parc, ...).

Qui présente les opportunités haut-marnaises à ce salon ?

Nos actions sont par nature collégiales, nous invitons ainsi les techniciens des différentes villes à nous accompagner pendant les trois jours que durent le salon, mais aussi transversales : les services « Observatoire économique », « Commerce » et « Tourisme » de la CCI sont mobilisés lors de la préparation et une compétence supplémentaire m'accompagne.

Que ferez-vous en 2013 ?

Les retours positifs du SIMI pour nos partenaires collectivités conduisent nos élus à souhaiter renouveler cette opération en 2013 au sein du stand collectif régional « Invest in Champagne-Ardenne ».

Contact : Philippe Charmont : 06 72 49 24 97
p.charmont@haute-marne.cci.fr

Régime complémentaire des indépendants : une nouvelle étape dans la consolidation de la retraite des indépendants



Depuis le 1er janvier 2013, le régime de retraite complémentaire des artisans et celui des industriels et commerçants ont fusionné.

Initiée par les administrateurs du Régime Social des Indépendants (RSI), la création du régime complémentaire des indépendants participe à la consolidation de la protection sociale des chefs d'entreprise indépendants en assurant ainsi la pérennité de ce régime face aux enjeux démographiques.

Innovante et responsable, l'harmonisation des régimes de retraite complémentaire des artisans et des industriels et commerçants fait progresser leur protection sociale obligatoire.

La création d'un régime unique de retraite complémentaire pour les artisans, industriels et commerçants leur garantit des droits identiques et entraîne une harmonisation des droits sur le régime de base, en particulier les âges de départ à la retraite et de réversion ainsi que les conditions d'ouverture du droit à pension de réversion. Elle permet également l'extension au régime complémentaire des possibilités de retraite progressive inscrites dans le régime de base.

Le RSI assure une mission de service public pour 5,4 millions de chefs d'entreprise indépendants en gérant :

– l'assurance maladie obligatoire des artisans, industriels et commerçants, professionnels libéraux - et leurs ayants droit ;

– les assurances obligatoires retraite de base, retraite complémentaire et invalidité-décès des artisans et industriels et commerçants.

Contact : RSI HAUTE-MARNE
4 place Aristide Briand
52000 Chaumont
Tél. : 03 25 32 70 17
Fax : 03 25 02 86 54
www.rsi.fr

S'informer et calculer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

C'est ce que propose le site www.ma-competitivite.gouv.fr, mis en ligne depuis le début d'année 2013. A destination des acteurs économiques, celui-ci est dédié aux mesures prises dans le cadre du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi annoncé le 6 novembre dernier. Il constitue un outil simple, conçu par les services du Ministère de l'Economie et des Finances pour permettre aux différents acteurs de s'approprier au mieux les mesures mises en œuvre en faveur de la compétitivité des entreprises.

Pour plus d'information, connectez-vous sur www.ma-competitivite.gouv.fr

Ouverture d'une formation Bac Pro Technicien d'usinage en apprentissage à Chaumont

Le CFA de l'Industrie de Haute-Marne, outil de formation de la branche professionnelle de la Métallurgie (UIMM Haute-Marne), forme chaque année près de 200 apprentis dans de multiples filières industrielles telles que la productique / usinage, la chaudronnerie / soudure, la fonderie, la forge, l'électrotechnique, la maintenance industrielle, l'environnement nucléaire…

Bien qu'il soit doté de ses propres locaux à Saint-Dizier, le CFA de l'Industrie de Haute-Marne travaille en partenariat avec le Lycée Blaise Pascal à Saint-Dizier, et à compter de Septembre 2013 le Lycée Eugène Decomble à Chaumont.

En effet, pour répondre à une demande croissante des entreprises du sud du département dans les métiers de la Productique et de l'Usinage, le CFA de l'Industrie de Haute-Marne ouvre en à la rentrée prochaine une nouvelle formation de Bac Pro Technicien d'usinage par la voie de l'apprentissage (en plus des sections déjà existantes et maintenues à Saint-Dizier). Cette nouvelle formation, dispensée en partenariat avec le Lycée Eugène Decomble, vise à offrir aux jeunes la possibilité de se former à des métiers porteurs à proximité de leur domicile, et à apporter aux entreprises une réponse à leurs besoins en recrutement.



Contact : CFA de l'Industrie
Cyril Collard 03 25 07 52 00
recrutement@cfai52.org – www.cfai52.org

Poursuite des subventions ORAC en faveur des artisans et commerçants haut-marnais







Besoin d'acheter du matériel ? Envie d'aménager votre magasin (rénovation, agencement ou agrandissement de votre local, travaux de devanture et de vitrine) ? Obligation de se mettre aux normes ? Projet de reprise d'une entreprise ? Acquisition d'un véhicule de tournées ?

L'ORAC peut vous aider à financer vos projets, par le biais d'une subvention de 20%, calculée sur le montant HT des dépenses retenues (plafond d'aides : 15 000 €).

Les entreprises situées sur le Pays Nord haut-marnais (arrondissement de Saint-Dizier) et le Pays de Langres peuvent encore en profiter. Pour les entreprises situées sur le Pays de Chaumont, l'enveloppe est quasiment consommée.

L'ORAC des trois Pays finance également des actions collectives, répondant à des besoins communs à plusieurs entreprises.

Parmi ces actions, un accompagnement gratuit des établissements recevant du public est notamment proposé, afin de rendre leurs locaux accessibles à tous.

D'autres actions sont également mises en place (économie d'énergie, vitrine Internet, labellisation Bistrot de Pays, point Wifi…).

Pour plus de renseignements, contacter :
- **Pauline Amiable, animatrice ORAC du Pays Nord haut-marnais (arrondissement de Saint-Dizier) au 03 25 06 65 10**
- **Alban Frère, animateur ORAC du Pays de Chaumont au 03 25 31 67 37**
- **Pierre Blandin, animateur ORAC du Pays de Langres au 03 25 88 04 04**

EXPERT'ON
CHAMPAGNE-ARDENNE

Le rendez-vous de l'entreprise

Des experts

pour des solutions sur-mesure

Développer
Intelligence économique
Exporter
International
Protéger
Innovation
Innover
Industriel

MARDI
11
JUIN
2013

TROYES
EXPO CUBE

un événement des

CCI CHAMPAGNE ARDENNE

2013
Année de l'industrie






















Aube
Conseil Général

Locaux industriels disponibles

Pour en savoir plus, contactez à la CCI : Sandrine Chaumont – Tél. 03 25 30 32 93

Arrondissement de Chaumont

ANDELOT	Vend 4500 m² bâtiments + 300 m² de bureaux sur 10 000 m² de terrain clos. Possibilité de division	4
CHAUMONT	Loue bâtiment Industriel et Logistique 19 000 m² divisible La Vendue	433
CHAUMONT	Vend bâtiment Industriel 3 390 m²	666
CHAUMONT	Vend bâtiment 320 m² + habitation type F7 180 m² pouvant servir de bureaux	763
CHAUMONT	Vend ou loue bâtiment 1 620 m² sur terrain de 8 035 m²	780
FRONCLES	Vend ou loue bâtiments industriels de 400 m² environ sur terrain clos et espace extérieur pouvant servir d'entrepot (2 bâtiments disponibles et pouvant être loués ou vendus séparément)	14
LIFFOL-LE-PETIT	Vend ou loue ensemble immobilier comprenant hangar de 540 m², 2 bâtiments accolés de 450 et 600 m² et des bureaux sur environ 3 ha de terrain	101
LIFFOL-LE-PETIT	Vend ou loue locaux industriels de 1 900 m² avec ateliers, bureaux et sanitaires. Portes sectionnelles. Cabine convenant pour peinture. Hangar de stockage de 900 m². équipés de chaudière et chauffage biomasse aérotherme. Possibilité de diviser	372
NOGENT	Loue bloc pépinière comportant 2 espaces de 15 m², sanitaires, halle industrielle de 95 m²	743
SEMOUTIERS	Loue 8 Bâtiments industriels à usage de locaux d'activités, de stockage et de bureaux. 18 683 m² divisibles	744-753
VILLIERS-LE-SEC	Loue bâtiment 1 150 m² sur 1 ha de terrain. Proche autoroute Parking VL	306

Arrondissement de Saint-Dizier

BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue bâtiment de 700 m² avec 96 m² de bureau et quai chargement sur zone activités	444
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue ou vend bâtiment de 503 m² sur zone d'activités en ZFU	503
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue local à usage artisanal ou entrepôt de 97 m² avec atelier et bureau	787
DOULAINCOURT	Loue ou vend ensemble immobilier de 2000 m² avec atelier magasin stockage bureaux sur 4 500 m² de terrain	777
GUDMONT-DONJEUX	Vend bâtiment de 5 000 m² comprenant atelier – entrepôt et bureaux sur terrain de 3 ha – canal et embranchement fer à proximité - zonage AFR et ZRR	615
EURVILLE	Loue local d'activités 360 m² en rez de chaussée + 360 m² à l'étage + bureau	725
EURVILLE	Vend ou loue entrepôt de 926 m² sur zone artisanale H : 5,11 m	790
EURVILLE	Loue bâtiment de 276 m² + 178 m² de mezzanine	840
JOINVILLE	Loue bâtiment 231 m² à usage d'activités ou entrepôt en centre ville	891
PANCEY	Vend ensemble immobilier de 7 500 m² sur un terrain de 17 652 m²	855
SAINT-DIZIER	Loue entrepôt ou local artisanal 850 m² avec bureau – proche centre ville	263
SAINT-DIZIER	Loue local à usage d'entrepôt ou artisanal de 1 097 m² avec quai de chargement et terrain - zone UD du PLU	312
SAINT-DIZIER	Loue local d'activités de 490 m² dont atelier – bureaux vestiaire avec pont roulant + à l'étage 120 m² de stockage – réfectoire – douche – en ZFU	431
SAINT-DIZIER	Loue bâtiment de 970 m² avec atelier + mezzanine + bureaux + locaux sociaux sur zone d'activités en ZFU	273
SAINT-DIZIER	Loue cellule 1 000 m² dans bâtiment de 4 836 m² sur site gardienné sur zone d'activités avec 1 quai de chargement	500
SAINT-DIZIER	Vend bâtiment de 5 000 m² sur terrain de 20 000 m²	815
SAINT-DIZIER	Vend bâtiment 2 250 m² sur terrain de 25 000 m²	501
SAINT DIZIER	Loue 40 m² de bureaux (2) et 18 m² d'entrepôt avec douche en ZFU	858
SAINT-DIZIER	Loue bâtiment de 380 m² dont bureau + cour 385 m² + terrain 500 m² proche centre ville	866
SAINT-DIZIER	Loue bâtiment de 228 m² + petit local sur axe passant	890
SAINT-DIZIER	Loue bâtiment 231 m² à usage d'activités ou entrepôt en centre ville	891
SAINT-DIZIER	Loue entrepôt 93,74 m² et 2 bureaux 9,23 m² et 9,43 m² proche centre ville	902
SAINT-DIZIER	Loue local d'activités 540 m² dont atelier - 3 bureaux (60 m²) - locaux sociaux + 160 m² mezzanine en ZFU	938
SAINT-DIZIER	Loue local d'activités 240 m² dont atelier et bureaux 16 m² en ZFU	939
SAINT-DIZIER	Vend bâtiment 550 m² : atelier - 2 bureaux - hall accueil - magasin - vestiaires sur terrain de 1850 m²	941
WASSY	Vend bâtiment de 600 m² avec bureau sur 4500 m² de terrain sur zone artisanale	600

Arrondissement de Langres

CHALINDREY	Loue atelier 260 m² + bureau 12 m² + vestiaires/sanitaires 20 m²	894
FLAGEY	Vend bâtiment 660 m² : atelier 6 610 m² + bureau 32 m² + 10 m²	893
LANGRES	Loue atelier de 200 m² dans hotel d'entreprises - hauteur sous plafond 5 m - porte extérieure 3 x 3,5 mètres - porte d'accès secondaire et deux fenêtres	783
LANGRES	Loue bâtiment 2 000 m² - possibilité division en 3 cellules - hauteur sous plafond 5 à 8 m - bureaux 200 m²	786
LONGEAU	Loue bâtiment 980 m² avec auvent de 400 m²	781
PEIGNEY	Loue local d'activités de 264 m² dont atelier de 225 m², bureau de 33 m²	940
VAL-DE-MEUSE	Vend bâtiment Agricole de 875 m² sur terrain de 5 ha	451
VAL-DE-MEUSE	Vend bâtiment Industriel 7 800 m²	673

Locaux tertiaires

Pour en savoir plus, contactez à la CCI : Sandrine Chaumont – Tél. 03 25 30 32 93

Arrondissement de Chaumont

CHAUMONT	Location 1 salle de réunion pouvant accueillir 19 personnes assises. 1 amphithéâtre pour 170 personnes assises (pouvant être cloisonné). 1 salle de réunion pour 30 personnes assises. 1 salle de réunion pour 15 personnes assises	117
CHAUMONT	Location 3 salles de réunion/et ou d'exposition (2 rdc - 1 en 1/2 pallier) 40-25-25 personnes, modulables (65 personnes). Accès personne handicapée, équipé paper-board	297
CHAUMONT	Vente ensemble immobilier de 2 000 m² sur 3 niveaux avec ascenseur. Conviendrait pour bureaux	338
CHAUMONT	Location de 3 bureaux indépendants de 100 m² d'un seul tenant. Chacun avec sanitaires, chauffage, éclairage. Possibilité d'un local d'entreprise complémentaire de 200 m² pour garage ou stockage	344
CHAUMONT	Location 700 m² de bureaux composés de 3 cellules de 43,5 m² au 1er étage, 3 cellules de 43,5 m² + 2 cellules de 18 m² et 19 m² + un plateau de 295 m². Cellules livrées avec finitions	375
LUZY-SUR-MARNE	4 bâtiments accolés permettant dans chacun la création d'une activité commerciale ou stockage en rez de chaussée. Bureaux à l'étage et appartement au dessus. Surface totale de plancher 3 000 m² (divisible)	471
CHAUMONT	Local à usage administratif ou commercial. Composé de bureaux et de vastes espaces de stockage ou d'archivage sur 400 m²	513
CHAUMONT	Location local d'environ 60 m² avec vitrine	534
CHAUMONT	Location local à usage administratif ou commercial. En rez-de-chaussée	539
CHAUMONT	Location bureaux de 18,5 m² (possibilité de transformation en bureaux double de 37 m² ou triple de 55,5 m²). Les charges comprennent : l'entretien et la maintenance des locaux communs, les abonnements en téléphonie et internet, l'accès aux services de la Pépinière (salle de réunion, reprographie, accès à l'information grâce à la presse, accueil physique et téléphonique de vos prestataires, réception de vos courriers et colis, accompagnement et suivi personnalisé de votre jeune entreprise)	691
CHAUMONT	Location. Centre ville Chaumont, sur artère principale. 108 m² rez de chaussée + 108 m² stockage en sous-sol. Vitrine sur toute la façade. 1 sanitaire. 1 kitchenette. Chauffage et climatisation électriques	734
CHAUMONT	Local de 42 m² en rez-de-chaussée. Sans vitrine actuellement mais possibilité d'en faire une	739
CHAUMONT	Local de 85 m² à usage de bureaux, comprenant 8 postes de travail. Premier étage. Au cœur du centre ville de Chaumont	740
CHAUMONT	Location ou vente. Centre ville Chaumont. Plain pied. 7 bureaux. Surface totale 150 m²	847
CHAUMONT	Location ou vente. Commerce ou local d'activités. Plain pied. Vitrine donnant sur boulevard. 25 m² de surface de vente. 14 m² de réserve. 21 m² de bureau.	848
CHAUMONT	Location. Axe routier. Dans immeuble d'activités tertiaires. Au 2ème étage, 3 bureaux pour une surface totale de 55 m² avec sanitaires et cuisine. Chauffage fuel. Classification ERP. Parking VL	883
CHAUMONT	A vendre locaux neuf en centre ville. Entrepôt : 155 m². Bureaux : 260 m². Chauffage gaz	884
CHAUMONT	Location local brut de béton de 250 m² au 2ème étage, à aménager. Axe routier	885
CHAUMONT	Location de 5 bureaux avec 2 entrées séparées. Surface totale de 150 m². Plain pied. Chauffage électrique. Classification ERP. 5 places de parking VL. Possibilité de division	943

Arrondissement de Saint-Dizier

BETTANCOURT LA FERREE	Loue bureaux neufs en rez-de-chaussée 247,46 m² divisibles en 138,96 m² - 108,50 m² + 247,74 m² divisibles en 101,34 m² - 73,64 m² - 72,76 climatisés non aménagés sur zone d'activités en ZFU	545
BETTANCOURT LA FERREE	Loue bureaux neufs au 1er étage 105,16 m² + 128,18 m² climatisés non aménagés sur zone d'activités en ZFU	546
BETTANCOURT LA FERREE	Loue bureaux « service » aménagés – meublés – chauffés – climatisés avec parties communes : salons meublés et cuisine équipée – 35,04 m²	547
SAINT-DIZIER	Vend local professionnel 30 m² en 1er niveau avec WC et lavabo proche centre ville	571
SAINT-DIZIER	Loue ou vend à usage tertiaire ou commerce 704 m² sur 2 niveaux - proche centre ville	498
SAINT-DIZIER	Loue 110 m² de bureaux avec WC et lavabo	672
SAINT-DIZIER	Loue 31 m² sur 3 niveaux : rez de chaussée avec vitrine – au 1er étage et cave	686
SAINT-DIZIER	Dans centre d'affaires avec parking, loue 300 m² au 1er étage et 2 bureaux contigus 20 - 33 m² au 2ème étage - proche centre ville	694
SAINT-DIZIER	Hôtel tertiaire loue bureaux - 924 m² divisibles - proche centre ville	695
SAINT-DIZIER	Vend local professionnel 52 m² - proche centre ville	730
SAINT-DIZIER	Loue 176,60 m² : hall d'accueil – 5 bureaux – salle de réunion – débarras – sanitaires sur axe passant	794
SAINT-DIZIER	Loue local professionnel 70 m² dans résidence - 3ème étage - proche du centre ville	836
SAINT-DIZIER	Loue bâtiment tertiaire de 224,43 m² sur 2 étages équipés en téléphonie et informatique - parking - proche centre ville	849
SAINT-DIZIER	Loue bureaux 40 m² (2) et garage 18 m² avec douche en ZFU	858
SAINT-DIZIER	Loue ou vend plateforme tertiaire 4 000 m² sur 2 niveaux (2 000 m²/2 000 m²) - possibilité division - climatisation - accessible fibre optique - avec parking	867
SAINT-DIZIER	Loue 180 m² au 1er étage avec parking - équipé prises téléphoniques et informatique - proche centre ville	895
SAINT-DIZIER	Loue 80 m² avec parking proche centre ville	901
SAINT-DIZIER	Loue local 73 m² avec vitrine et 40 m² de réserve en sous sol sur axe passant	903
SAINT-DIZIER	Dans pépinière, loue bureau de 20,44 m² à 58 m² (voir annonces de 908 à 914 et 920 à 921) avec possibilité d'ateliers de 43 à 48 m² en ZFU	908

Arrondissement de Langres

LANGRES	Emplacement n°1. Pour activité tertiaire. Location d'un local de 150 m² au 1er étage	860
VAUX-SOUS-AUBIGNY	RN 74. Plain Pied. A louer : 2 bureaux de 11 et 21 m²	764

Arrondissement de Chaumont

ARC-EN-BARROIS	Loue 2 cellules commerciales de 60 m^2 dans ensemble immobilier	316
BREUVANNES EN BASSIGNY	Vends fonds de commerce restaurant 90 couverts + murs comprenant logement et terrain	757
CHAUMONT	Vend fonds de commerce restaurant pizzeria 260 m^2 + bureau 6 m^2 + réserve 12 m^2	18
CHAUMONT	Vend bar restaurant avec appartement + grande cave + parking et terrasse privés	287
CHAUMONT	Vend fonds de commerce centre esthétique	420
CHAUMONT	Vend fonds de commerce bar	551
CHAUMONT	Loue local commmercial 200 m^2 + bureaux (3 X 100 m^2)	588
CHAUMONT	Loue 600 m^2 modulables dans immeuble sur 3 niveaux	669
CHAUMONT	Vend fonds de commerce coiffure mixte – local 50 m^2 + bureau 35 m^2 à l'étage	676
CHAUMONT	Vend fonds de commerce restaurant crêperie en centre ville	692
CHAUMONT	Vend fonds de commerce bijouterie dans galerie marchande ou droit au bail local de 14 m^2	800
CHAUMONT	Vend fonds de commerce + murs, salon de coiffure mixte de 91 m^2	852
CHAUMONT	Vend fonds de commerce prêt à porter femmes	853
CHAUMONT	Vend fonds de commerce prêt à porter féminin en rue piétonne	862
CHAUMONT	Vend fonds de commerce coiffure	875

CHAUMONT	Loue local commercial 300 m^2 modulable avec parking couvert	888
CHAUMONT	Loue local commercial 300 m^2 + réserve 100 m^2	919
CHAUMONT	Loue local commercial 700 m^2 avec droit au bail	928
CONDES	Vend fonds de commerce vente et location de remorques et pièces détachées	887
DANCEVOIR	Vend fonds de commerce garagiste + murs comprenant atelier, bureau et maison d'habitation	700
DANCEVOIR	Vend fonds de commerce et murs bar, tabac, épicerie	702
FOULAIN	Vend fonds de commerce Hotel Restaurant, possibilité achat mur (8 chambres, 70-80 couverts) + logement	25
LIFFOL-LE-PETIT	Vend fond de commerce d'ébénisterie + murs + terrain	758
LUZY	Vend ou loue local d'une surface totale de 3 000 m^2 divisibles avec terrain 5 000 m^2	232
RIZAUCOURT	Vend fonds de commerce et murs bar restaurant	817
SAINT-BLIN	Loue local 80 m^2 + bâtiment pour activités automobiles ou toute autre activité artisanale	217
SAINT-THIEBAULT	Vend pavillon 300 m^2 environ pouvant convenir à profession libérale	541
VAL-DE-MEUSE	Vend fonds de commerce informatique	818
VIGNORY	Vend fonds de commerce et murs bar – tabac – restaurant + logement	77

Arrondissement de Langres

BUSSIÈRES-LES-BELMONT	Vend fonds de commerce + murs supérette (possibilité location des murs)	394
BOURBONNE-LES-BAINS	Vend fonds de commerce + murs hôtel restaurant	183
BOURBONNE-LES-BAINS	Vend fonds de commerce bar PMU	607
BOURBONNE-LES-BAINS	Vend fonds de commerce institut de beauté	897
BOURBONNE-LES-BAINS	Vend fonds de commerce fruits et légumes + murs comprenant appartement à l'étage (possibilité location des murs)	931
BOURG	Vend ou loue camping avec restaurant (activité saisonnière)	499
LANGRES	Vend fonds de commerce lingerie	161
LANGRES	Vend fonds de commerce + murs hôtel-restaurant + logement F3	219
LANGRES	Vend fonds de commerce luminaires et/ou immeuble commercial	523
LANGRES	Vend local commercial 80 m^2 + logement type F6	643
LANGRES	Vend licence IV et matériel de bar	842
LANGRES	Vend fonds de commerce prêt à porter ambulant avec camion aménagé	845
LANGRES	Vend immeuble ancien hôtel restaurant	846
LANGRES	Vend fonds de commerce coiffure	851

LANGRES	Vend fonds de commerce pressing + laverie automatique	927
LANGRES	Vend fonds de commerce mercerie - service retouches et couture	932
LANGRES	Loue 2 cellules commerciales 54,11 m^2 et 56,13 m^2 dans centre commercial	942
NOIDANT-LE-ROCHEUX	Vend local commercial 200 m^2 + maison individuelle F6 + terrain de 8a22	668
PRAUTHOY	Vend fonds de commerce et murs restaurant et hôtellerie sur 1ha50	870
PRESSIGNY	Vend fonds de commerce alimentation générale	502
RIVIÈRE-LES-FOSSES	Vend fonds + murs pépinière et travaux forestiers, paysagers et agricoles	234
RIVIÈRE-LES-FOSSES	Loue local 150 m^2 à usage commercial, artisanal ou de stockage	711
SAINTS-GEOSMES	Vend fonds + murs bar – local 50 m^2 comprenant 2 réserves + logement	134
SAINTS-GEOSMES	Vend fonds de commerce fruits et légumes ou droit au bail local commercial 500 m^2 en ZAE	689
TORCENAY	Vend fonds de commerce restaurant, bar, tabac	926
VILLARS-SANTENOGE	Vend fonds de commerce bar restaurant + murs et logement	677

Arrondissement de Saint-Dizier

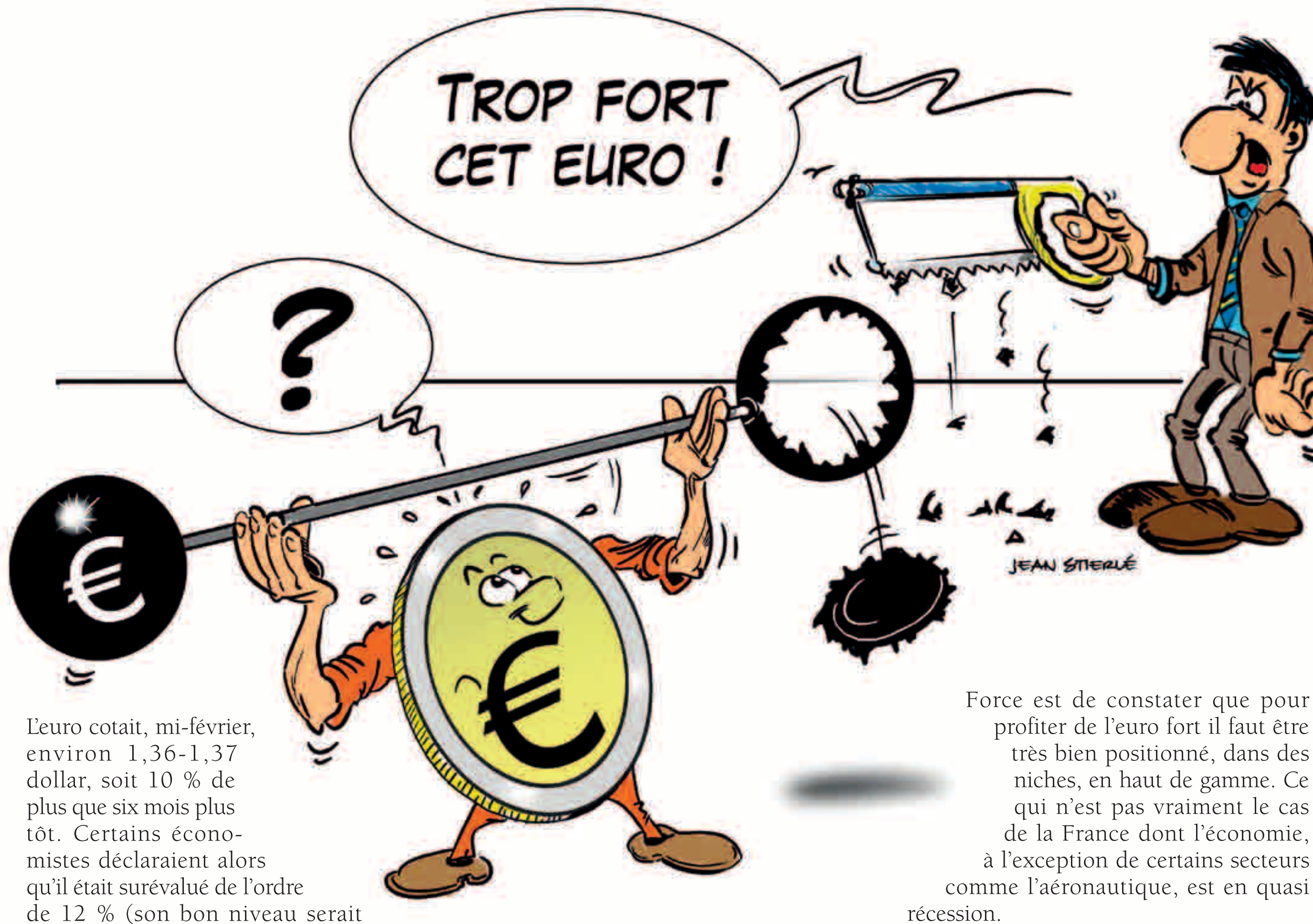
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue local commercial 560 m^2 avec vitrine et mezzanine 170 m^2 en zone commerciale	828
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue bâtiment 5847 m^2 dont 2915 m^2 de surface couverte et 2932 m^2 de surface extérieure divisibles sur terrain de 18473 m^2 en zone commerciale	829
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	Loue ou vend bâtiment 4400 m^2 de surface de vente sur 2 étages de 2200 m^2 divisible avec climatisation ascenseur - terrain - en zone commerciale	837
CHAMOUILLEY	Loue bâtiment 480 m^2 divisibles avec bureau, douche, chauffage, parking	279
CHAMOUILLEY	Vends fonds de commerce multi service 75 m^2 + réserve + cave + garage	756
ÉCLARON	Loue local 80 m^2 à usage commercial ou tertiaire avec vitrine sur rue passante	597
JOINVILLE	Vend fonds de commerce prêt-à-porter ou pas de porte 160 m^2 + possibilité de logement F5	81
MONTIER-EN-DER	Vend fonds de commerce fleurs et cadeaux	826
MUSSEY-SUR-MARNE	Vend fonds de commerce + murs tabac, presse, bar, épicerie	898
POISSONS	Vend maison avec surface commerciale 100 m^2 en rez de chaussée + appartement + grenier	728
SAINT-DIZIER	Loue 2 cellules pour commerce ou bureau de 91,50 m^2 - 64,68 m^2 avec vitrine en ZFU	68
SAINT-DIZIER	Loue 2 cellules pour commerce ou bureau de 84,10 m^2 - 57 m^2 avec vitrine	69
SAINT-DIZIER	Loue ou vend local à usage de commerce ou bureau 704 m^2 sur 2 niveaux proche centre ville	346
SAINT-DIZIER	Vend immeuble commercial 20 m^2 sur 5 niveaux dont petit appartement, en centre-ville	384
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce vêtement ou droit au bail sur axe passant	402
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce et murs bar-restaurant-hôtel	485
SAINT-DIZIER	Vend local commercial ancien bar	515
SAINT-DIZIER	Vend local commercial 80 m^2 avec parking + appartement à l'étage	525
SAINT-DIZIER	Loue local neuf avec vitrine 80 m^2 en rez de chaussée résidence en centre-ville	530
SAINT-DIZIER	Loue local neuf avec vitrine 70 m^2 en rez de chaussée résidence en centre-ville	531
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 200 m^2 en centre ville	556
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 148 m^2 + réserve en sous-sol 155 m^2 proche centre-ville	579
SAINT-DIZIER	Vend bâtiment commercial 874 m^2 en centre ville avec parking	595
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce lingerie – local 50 m^2 avec réserve	674
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 50 m^2 avec vitrine + 3 pièces à l'étage	675
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce restauration rapide ou droit au bail local de 80 m^2	704
SAINT-DIZIER	Loue cellules commerciales neuves avec vitrine 73 m^2 - 32 m^2 - 32 m^2 - 270 m^2 en ZFU	705
SAINT-DIZIER	Loue local avec vitrine 60 m^2 climatisé + garage 35 m^2 + grenier 15 m^2	716
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce fleurs ou murs : 47 m^2 de plain pied + 2 étages de 53 m^2 chacun + 1 cave	737

SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce (vente et réparation) automobile 417 m^2 de bâtiment sur terrain de 2031 m^2 sur axe passant	759
SAINT-DIZIER	Vend local commercial 70 m^2 dont réserves + logement T5 rénové sur axe passant	776
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce bar avec licence IV 110 m^2 avec garage - jardin et appt 120 m^2 à l'étage - possibilité achat immeuble	812
SAINT-DIZIER	Loue local commercial ou professionnel 157 m^2 avec vitrine en centre ville	832
SAINT-DIZIER	Vend fond de commerce salon de coiffure 80 m^2 sur axe passant	838
SAINT-DIZIER	Cède droit au bail local de 60 m^2 et 60 m^2 à l'étage + sous-sol + cave + grenier en centre ville	839
SAINT-DIZIER	Location gérance d'un centre de perte de poids en franchise en centre ville	854
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce prêt-à-porter ou pas de porte 100 m^2 + appt 200 m^2 sur 2 étages en centre ville	857
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 580 m^2 sur zone commerciale	859
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce ustensiles de cuisine ou droit au bail local 90 m^2 + 120 m^2 réserve en centre ville	864
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 110 m^2 + 100 m^2 réserve en sous sol en centre ville	869
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce bar - PMU - FDJ	873
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce restaurant traditionnel	874
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce restaurant traditionnel	876
SAINT-DIZIER	Loue local commercial 85 m^2 avec pas de porte en centre ville	877
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce + murs restaurant traditionnel	878
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce recyclage de cartouches d'encre	879
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce restaurant traditionnel et routier	881
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce bar, brasserie	889
SAINT-DIZIER	Vend droit au bail local commercial de 98 m^2 avec cave et place de parking privative en centre ville	900
SAINT-DIZIER	Vends fonds de commerce accessoires de mode - local 40 m^2 avec vitrine et 10 m^2 de réserve en centre ville	915
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce boulangerie, pâtisserie, alimentation, tabac multiservices	917
SAINT-DIZIER	Vend fonds de commerce coiffure mixte	918
VILLIERS-EN-LIEU	Vend fonds de commerce location de matériel de réception	727
WASSY	Vend fonds de commerce fleurs	130
WASSY	Loue local de 240 m^2 avec vitrine + appt 150 m^2 + grenier 150 m^2 + stockage 250 m^2, divisible	311
WASSY	Vend local commercial ancienne pâtisserie 100 m^2 sur 2 niveaux + dépendances	604
WASSY	Vend fonds de commerce et murs bar tabac FDJ cadeaux	819
WASSY	Vend fonds de commerce et murs Presse - Librairie - Cadeaux	872

Retrouvez toutes ces offres sur le site www.sud-champagne-immobilier-entreprise.fr

L'euro est-il trop fort ?

Il y a quelques mois on le déclarait moribond, voire mort ! Aujourd'hui, le ministre des Finances, Pierre Moscovici, s'interroge de savoir si « l'euro ne serait pas, peut-être trop fort ? ».



L'euro cotait, mi-février, environ 1,36-1,37 dollar, soit 10 % de plus que six mois plus tôt. Certains économistes déclaraient alors qu'il était surévalué de l'ordre de 12 % (son bon niveau serait compris entre 1,15-1,20 dollar), et qu'il était encore loin de ses sommets. D'où un renchérissement des prix à l'exportation regretté par de nombreuses entreprises françaises. Ceci est certes vrai, mais pour être exhaustif, il faut noter que l'euro fort, à l'inverse, diminue le coût des importations, notamment du pétrole !

Le ministre des Finances ne peut rien faire pour susciter un retour à un niveau acceptable de change, pour faire que l'euro ne soit pas trop fort et donc discriminant pour l'économie hexagonale. La décision revient à la Banque centrale européenne (BCE) qui doit prendre en compte que tous les Etats ne portent pas la même appréciation quant au cours de la monnaie européenne.

Ainsi, les Allemands n'ont aucun problème avec l'euro fort, leurs productions s'exportent bien. Mais le patronat allemand n'est pas satisfait du niveau de l'euro face au yen, parce-que dans ce cas, il est au plus haut depuis trois ans. Il faut dire que la banque du Japon, suivie quelques mois plus tard par la réserve fédérale américaine, a ouvert le jeu en pratiquant ce qu'il est convenu d'appeler des dévaluations compétitives.

Alors qu'il faudrait s'unir et agir en cohérences, les divergences européennes sont réelles. Après que le président français, s'exprimant devant le Parlement européen, ait déclaré qu'on ne pouvait « laisser la devise européenne fluctuer au grès des marchés », le porte-parole de la chancelière allemande prenait le contre-pied en assurant que « la hausse de l'euro est la marque d'un retour de la confiance des investisseurs ».

Force est de constater que pour profiter de l'euro fort il faut être très bien positionné, dans des niches, en haut de gamme. Ce qui n'est pas vraiment le cas de la France dont l'économie, à l'exception de certains secteurs comme l'aéronautique, est en quasi récession.

Reste à nos dirigeants de convaincre leurs homologues de la zone euro d'organiser une sorte de cessez-le-feu pour se mettre d'accord, avec Mario Draghi, patron de la BCE, sur le niveau de l'euro.

Cela vaudrait mieux que de faire de l'euro le bouc émissaire de la situation de notre économie. Et surtout de prétexter de l'euro fort pour remettre à plus tard les réformes structurelles nécessaires et céder au populisme.

L'euro fort peut être la pire ou la meilleure des choses, tout dépend de ce que l'on veut en faire, des priorités qu'on se donne. Ce peut être l'occasion, si nos gouvernants ont le sens national et celui de l'histoire, d'accélérer les restructurations du système français sous tous ses aspects.

Pascal Ambrosi






Vous souhaitez :

- former un jeune,
- le recruter avec un contrat d'apprentissage, ou de professionnalisation,



- **déposez vos offres de contrats**
- consultez le répertoire des formations de Champagne-Ardenne en alternance.

PASS'APPRENTISSAGE ENTREPRISE

www.passapprentissage.com

Votre contact : Service Apprentissage
de la CCI Haute-Marne
Laurence Louvrier - Tél. 03 25 07 32 33
l.louvrier@haute-marne.cci.fr


























L'Andra

En Meuse/Haute-Marne

L'Andra a pour mission de concevoir et d'implanter un stockage profond nommé Cigéo pour gérer durablement les déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue.

Aujourd'hui, sur le centre de Meuse/Haute-Marne, ce sont plus de 330 personnes qui travaillent à la poursuite des études scientifiques et techniques nécessaires au développement de Cigéo.

Sous réserve de son autorisation de création, de 1 300 à 2 300 personnes travailleront à la construction des premières installations de Cigéo entre 2019 et 2025. Par la suite, entre 600 et 1 000 personnes travailleront à la fois à l'exploitation et à la construction du Centre.

Schéma de principe de la zone liée à la construction des installations souterraines de Cigéo

Visites guidées gratuites
les week-ends à 15h
visite.55.52@andra.fr | www.andra.fr
N° Vert 0 805 107 907

Installations de surface du laboratoire souterrain et Espace technologique du Centre de Meuse/Haute-Marne

